

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 10 AOÛT 1993

## Bell se dit ouverte à la concurrence

LISA BINSSE

Bell se dit ouverte à la concurrence et voit d'un bon œil l'alliance stratégique récemment conclue entre le revendeur de services téléphoniques interurbains Call-Net et l'importante société américaine de télécommunications, Sprint International.

Normand Toupin, porte-parole de Bell, pense que cette alliance sera saine pour l'ensemble de la clientèle. Toutefois, a-t-il ajouté, l'ouverture de la concurrence sur le marché de l'interurbain devrait être accompagnée d'un assouplissement de la réglementation qui régit cette industrie.

L'entente entre Call-Net et Sprint, la troisième compagnie en importance aux États-Unis pour l'interurbain, permettra à l'entreprise canadienne de rejoindre de nouveaux marchés, dont le résidentiel. Call-Net deviendra ainsi la deuxième plus importante entreprise en téléphonie interurbaine au Canada.

En tenant compte du nombre d'appels interurbains faits au Canada, Call-Net est la quatrième entreprise en importance dans ce secteur — un marché de 7,5 milliards — au Canada, derrière Bell, B.C. Tel et AGT, d'Alberta.

Cette alliance s'inscrit dans la foulée des partenariats déjà conclus entre Unitel et AT&T ainsi qu'entre le groupe Stentor et MCI. Stentor regroupe neuf entreprises de télécommunications provinciales, dont Bell.

M. Toupin a rappelé que la réglementation dans l'industrie des télécommunications (sous la juridiction du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)), date d'une centaine d'années. L'ouverture à la concurrence, qui remonte à 1992, devrait donner lieu à un allègement du processus réglementaire dans les produits concurrentiels.

Si, comme le prévoit Call-Net, l'alliance avec l'entreprise américaine permet aux consommateurs canadiens de bénéficier de programmes offrant des rabais, les associés dans Stentor veulent, a expliqué M. Toupin, s'assurer de pouvoir rapidement offrir un programme équivalent au Canada.

En vertu de l'entente de dix ans entre Call-Net et Sprint, qui doit être approuvée par les actionnaires, la compagnie américaine recevra de Call-Net environ 3,1 millions d'actions non-votantes d'une valeur de quelque 60 millions, lui donnant une participation de 25 p. cent dans l'entreprise canadienne.

Call-Net versera à Sprint des redevances évaluées à 100 millions (en dollars d'aujourd'hui) sur ses produits et services vendus au Canada pendant dix ans. Sprint aura trois sièges au le conseil d'administration de Call-Net.

## Autre baisse en vue du taux d'escompte

MIVILLE TREMBLAY

Les banques disposent d'une bonne marge de manoeuvre pour consentir une baisse de 0,25 p. cent du taux de base, une initiative qu'elles pourraient prendre cette semaine.

Aujourd'hui, en reculant de quelque 10 centièmes, le taux d'escompte devrait s'établir aux environs de 4,22 p. cent, et croquer à plus de 1,5 p. cent l'écart qui le sépare du taux de base des banques. Ce taux de base est fixé à 5,75 p. cent depuis quatre semaines.

Normalement, cet écart est légèrement supérieur à 1 p. cent. En théorie donc, le taux privilégié pourrait baisser d'un demi point de pourcentage. En pratique, les banques préfèrent annoncer des baisses successives de 0,25 p. cent.

Selon Mme Laura Batisti, cambiste et arbitragiste à la

Montréal, le seul facteur qui fait hésiter les banques avant d'annoncer une baisse de leur taux de base est la fragilité du dollar canadien, qui se remet à peine des perturbations qui ont affecté l'ensemble des marchés de change la semaine dernière.

Il ne faudrait pas, poursuit Mme Batisti, qu'une baisse du taux de base enclenche un vif repli du hard.

### Le dollar

Hier, rapporte-t-elle, le dollar canadien est demeuré stable, tout comme l'ensemble des devises. Le marché est très calme. En fin de séance, le huard a clôturé à 77,43 cents US, soit le même niveau qu'en fin de journée vendredi.

Mme Dominique Vachon, économiste à la Banque Nationale, estime «de plus en plus probable» la baisse du taux de base, malgré le fléchissement du dollar. «Avant, la Banque du Canada se montrait sévère des qu'il y

avait baisse du dollar. Aujourd'hui elle est plus à l'aise avec de telles baisses. La Banque veut donner quelques coups (à la baisse) avant l'automne.»

L'audace nouvelle de la banque centrale s'observe en mesurant l'écart qui sépare les taux d'intérêt à court terme au Canada et aux États-Unis. Aujourd'hui cet écart (positif en faveur des É.-U.) va se rétrécir aux environs de 0,8 p. cent. En janvier dernier, il atteignait 4 p. cent et on jugeait improbable qu'il rétrécisse à moins de 2 p. cent.

Mme Vachon note également une baisse importante des taux d'intérêt à long terme depuis un mois; les obligations du Canada de 30 ans sont passées de 8,15 à 7,60 p. cent, les 10 ans ont fléchi de 7,37 à 6,94 p. cent, tandis que les cinq ans ont faibli de 6,69 à 6,25 p. cent.

Les chiffres — plutôt faibles — sur la croissance économique des États-Unis au deuxième trimes-

tre, les données sur l'inflation au Canada et aux États-Unis, «tout est en place pour avoir de faibles taux pendant longtemps», juge l'économiste.

Selon elle, les hypothèques de long terme vont encore baisser de 0,25 à 0,30 p. cent. Pour ce qui est du court terme, «on est plus près du plancher».

D'après M. David Marshall, économiste principal chez North American Economist, nous assisterons à d'autres baisses des taux à court terme, avec un taux d'escompte sous les 4 p. cent.

Le taux d'escompte est fixé mardi de chaque semaine en ajoutant 0,25 p. cent au taux moyen de l'adjudication des bons du trésor. Le taux d'escompte est le taux exigé par la Banque du Canada pour ses prêts aux institutions financières.

La semaine dernière, le taux d'escompte a baissé de neuf centièmes, pour s'établir à 4,32 p. cent.

### PIB-Québec

Évolution trimestrielle du PIB au Québec depuis 1990 (en %)

Trimestre	1990	1991	1992
1 <sup>er</sup>	-1,1	-1,2	0,4
2 <sup>e</sup>	0,8	0,5	0,0
3 <sup>e</sup>	-0,8	-0,4	-0,1
4 <sup>e</sup>	-1,0	0,1	-0,2

Bureau de la statistique du Québec

## L'économie québécoise au point mort

FRÉDÉRIC TREMBLAY de la Presse Canadienne

Les dernières données du Bureau de la statistique du Québec (BSQ) indiquent que l'économie du Québec a bien du mal à se relever de la dernière récession.

Au cours du premier trimestre de l'année 1993, le PIB (ensemble des biens et services) a progressé à pas de tortue au Québec, en enregistrant une timide augmentation sur une base annuelle et en termes réels de 0,3 p. cent.

Cette faible croissance suit trois trimestres consécutifs de diminution du PIB au cours de l'année 1992.

En raison d'une meilleure performance au premier trimestre, le PIB s'est accru de 0,1 p. cent pour l'ensemble de 1992, ou autant dire que l'économie est demeurée au neutre.

«Cela illustre que la reprise de l'économie demeure chancelante, très faible, presque au point mort», a déclaré Yves St-Maurice, économiste au Mouvement Desjardins, au cours d'un entretien accordé hier à la Presse Canadienne.

«La reprise s'essouffle et reprend. Il y a du va-et-vient», constate pour sa part Benoit Durocher, économiste à la Banque Royale.

Les deux économistes s'entendent pour dire que la situation serait plus désolante n'eût été de la bonne performance des exportations.

Selon Statistique Canada, les exportations du Québec ont augmenté de 22 p. cent au cours des cinq premiers mois de l'année 1993 comparativement à la même période l'an dernier.

Les données fournies par le BSQ permettent aussi de constater que l'économie québécoise n'a toujours pas repris le terrain perdu depuis le début de la récession.

Le PIB au dernier trimestre de l'année 1988 (son plus haut niveau avant de commencer à baisser) s'élevait à 134,6 milliards, en dollars de 1986, par rapport à 130,5 milliards au premier trimestre de l'année 1993.

De son côté, l'économie de l'ensemble du Canada a amorcé ces derniers mois une véritable phase d'expansion, le PIB ayant retrouvé son niveau d'avant-récession.

De plus, depuis janvier, l'économie du Québec n'a enregistré aucun gain d'emploi.

### Prévisions

Le Mouvement Desjardins et la Banque Royale ont prévu respectivement des hausses du PIB au Québec en 1993 de 3,0 p. cent et de 4,0 p. cent.

Déjà à la Banque Royale, on a entrepris une révision à la baisse de cette prévision à la suite du dernier budget du gouvernement du Québec qui a accru les impôts des contribuables, et de la reprise moins vigoureuse que prévue aux États-Unis.

M. Durocher s'attend à ce que la correction du PIB au Québec soit comparable à celle déjà effectuée par la banque sur ses prévisions pour l'ensemble du Canada.

La Banque Royale prévoit maintenant que le PIB au pays augmentera de 2,9 p. cent en 1993, au lieu de 3,5 p. cent.

Chez Desjardins, on ne voit pour l'instant aucune raison de revoir les prévisions annoncées par l'institution il y a quelques mois.

Yves St-Maurice rappelle que Desjardins appuie surtout ses prévisions sur une reprise de l'économie au second semestre de l'année en cours.

Desjardins anticipe pour les six derniers mois de l'année une hausse des investissements et des profits des entreprises, et une plus grande vigueur du secteur de la construction.

## DOSSIER



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

# LES DÉFIS DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

*Si une corporation a des défis à relever au Québec dans les années à venir, c'est bien celle de la médecine vétérinaire. Mi-libérale, mi-publique, cette profession devra s'adapter à une nouvelle réalité agricole mais aussi à l'engouement croissant des Québécois pour les pitous et autres minous qui font les beaux jours des compagnies pharmaceutiques... et de l'État.*

ÉRIC CLÉMENT collaboration spéciale

En 1992, les ventes de produits vétérinaires (médicaments, suppléments alimentaires et biologiques) au Canada ont atteint 245,5 millions, selon l'Institut canadien de la santé animale (ICSA). Malgré la récession, le chiffre est en progression depuis 1990 (211,4 millions) et 1991 (222,7 millions) mais selon M. René Desmarais, président de Sanofi Santé Animale Canada, cette augmentation est plutôt due à une hausse de prix.

«L'augmentation a été supérieure à l'inflation, explique-t-il, car les vitamines ayant augmenté de 9 à 11 p. cent depuis deux ans, les fabricants ont dû suivre. Mais par produit, les ventes sont stagnantes.» Ce sont surtout les ventes de produits biologiques qui progressent depuis quatre ans, passant de 25 millions en 1989 à 38 millions l'an dernier.

Les joueurs majeurs au Québec Sur la trentaine de membres de l'ICSA, une

vingtaine de sociétés vendant des produits vétérinaires sont installées en Ontario et six au Québec. Mais notre province a le privilège d'abriter les joueurs majeurs. Selon nos informations, aucune entreprise ne contrôlerait plus de 7 à 8 p. cent du marché canadien, certaines atteignant cependant des parts de 12 à 14 p. cent, voire plus, pour quelques produits, comme les antiparasitaires.

Les deux plus grosses entreprises au Québec et au Canada sont situées à Pointe-Claire-Dorval, près de la Transcanadienne: ce sont Merck Agvet, une division de Merck Frosst Canada qui se dit numéro un au Québec, au Canada et un des chefs de file des produits vétérinaires aux États-Unis et North American Animal Health, une division de Pfizer, le virtuel numéro deux.

Parmi les plus importantes compagnies canadiennes, on trouve aussi Schering Plough Animal Health, également à Pointe-Claire, Sanofi, à Victoriaville, et Upjohn Animal Health, SmithKline Beecham et Eli Lilly Animal Health, en Ontario.

SUITE A LA PAGE B 4

MONTREAL	1909,21	(+20,23)	(+1,07%)
TORONTO	4002,20	(+42,24)	(+1,06%)
NEW YORK	3576,08	(+15,65)	(+0,44%)
MEXIQUE	1807,02	(+1,17)	(+0,06%)
DOLLAR	77,43	(inchangé)	
OR	383,30 \$	(+6,80 \$)	

**VENEZ DÉCOUVRIR**

STCUM  
La Presse

Ville de Montréal

CKAC73AM

NUTRITE  
LE TRAITEMENT DES PÊCHES

**des parfums de toutes les couleurs!**

Parcourez le parc des îles en balade et repérez ses plus beaux sites. Une visite guidée avec un spécialiste qui vous dévoilera tous les secrets des florales et de ces jardins.

**Mon parc des îles, mes îles à moi!** Renseignements: 872-6093

Parc des îles  
Société de l'île Notre-Qamo

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administrationRoger D. Landry  
président et éditeurClaude Masson  
éditeur adjointMarcel Desjardins  
directeur de l'informationAlain Dubuc  
éditorialiste en chef

## Éditorial

## L'ALÉNA devient de plus en plus étrange

Le Canada, les États-Unis et le Mexique se dirigent clopin-clopant vers un accord de libre-échange un peu boiteux. Contrairement à la plupart des accords multilatéraux, qui prévoient une égalité des droits et des obligations, l'ALÉNA pourrait réserver des sanctions différentes selon que l'infraction aurait été commise par le Canada ou les États-Unis, d'une part, ou le Mexique, de l'autre.



L'ALÉNA lui-même a déjà été signé et ne sera donc plus modifié. Mais le président Clinton a tenu à négocier des accords parallèles sur les normes de travail et la protection de l'environnement pour obtenir la ratification de l'accord commercial par le Congrès. Or, c'est surtout le Mexique qui est visé par ces accords parallèles, car beaucoup d'Américains craignent - sans toutefois fournir de preuves - que des conditions de travail désastreuses et un suprême mépris de l'environnement permettent aux Mexicains de leur faire une concurrence déloyale.

Le Canada ne pose pas le même danger pour les États-Unis, car il utilise en gros les mêmes normes que les Américains, comme on a pu le constater depuis la signature de l'accord bilatéral de libre-échange. Aussi, le Canada a toujours refusé qu'une infraction à un des deux accords parallèles puisse justifier des sanctions commerciales.

La détermination d'Ottawa a été renforcée par l'attitude encore plus intransigente de M. John Ciaccia, ministre québécois des Affaires internationales. Tout ce qui pourrait ressembler de près ou de loin à un tribunal arbitral nord-américain de l'environnement serait particulièrement tabou pour le Québec, compte tenu de notre potentiel hydro-électrique. Que des lobbies et des groupes de pression américains freinent le développement hydro-électrique par des campagnes habiles de relations publiques est une chose; mais qu'on puisse utiliser un système quasi-judiciaire pour imposer des sanctions contre des produits québécois serait intolérable.

Les Américains se sont révélés des virtuoses dans l'emploi de sanctions et de tarifs compensatoires pour freiner nos ventes de bois, de porcs et d'acier. Voici comment ça marche: les sanctions sont imposées de façon préliminaire; elles sont levées plusieurs mois plus tard, quand un examen rigoureux montre qu'elles sont injustifiées; entre temps, l'exportateur canadien a perdu de belles occasions, alors que le marché était perturbé par des droits additionnels et des arguments spécieux. Il est inacceptable pour le Québec de donner la moindre possibilité à des lobbies environnementalistes américains de mener une telle guérilla contre notre commerce extérieur.

Quant au Mexique, il a tellement plus à gagner de l'ALÉNA que le Canada, qu'il ne peut guère s'opposer à une mesure qui permettrait la ratification par le Congrès. Cela expliquerait

pourquoi les négociateurs examinent des accords parallèles qui ne seraient ni équilibrés, ni réciproques. Ces accords seront peut-être le seul moyen de rassembler des coalitions au Sénat et à la Chambre des représentants capables de ratifier l'ALÉNA.

La grande bataille du budget vient de montrer que le président Clinton est vulnérable et que les législateurs ont rarement eu autant de pouvoir personnel. Ces derniers voudront sans doute de nouveau se faire remarquer lors des débats sur l'ALÉNA, maintenant qu'ils savent que M. Clinton cède parfois sur l'essentiel de son programme. Il y a toutefois une grande différence: les républicains ont voté en bloc contre le budget, alors qu'ils sont plutôt favorables à l'ALÉNA, une initiative de l'ex-président Bush. Il y a donc, au départ, beaucoup plus de sénateurs et de représentants susceptibles de soutenir l'ALÉNA, s'ils n'en sont pas déjà des partisans de la première heure.

L'ALÉNA, s'il entre en vigueur comme prévu le 1er janvier, n'aura pas l'aspect assez simple de l'accord bilatéral Canada-USA. Mais il aura montré qu'un rapprochement commercial et financier doit tôt ou tard être accompagné d'une certaine concertation dans d'autres domaines. Les trois gouvernements pourraient alors négocier une véritable entente sur l'environnement, sans la relier artificiellement au commerce. Une autre entente sur les conditions de travail pourrait aussi toucher à la mobilité de la main-d'oeuvre en Amérique du Nord.

Frédéric WAGNIÈRE

## Deux poids, deux mesures

Le plus élémentaire sens commun contredit l'axiome prohibant le recours à deux poids, deux mesures. A preuve, on n'évalue pas la vitesse de la dérive des continents à l'aune de celle des fusées spatiales. Ni la gravité de l'abus sexuel d'un médecin selon les critères en usage dans le cas de deux adolescents. Il en va de même dans le comportement des personnages publics.



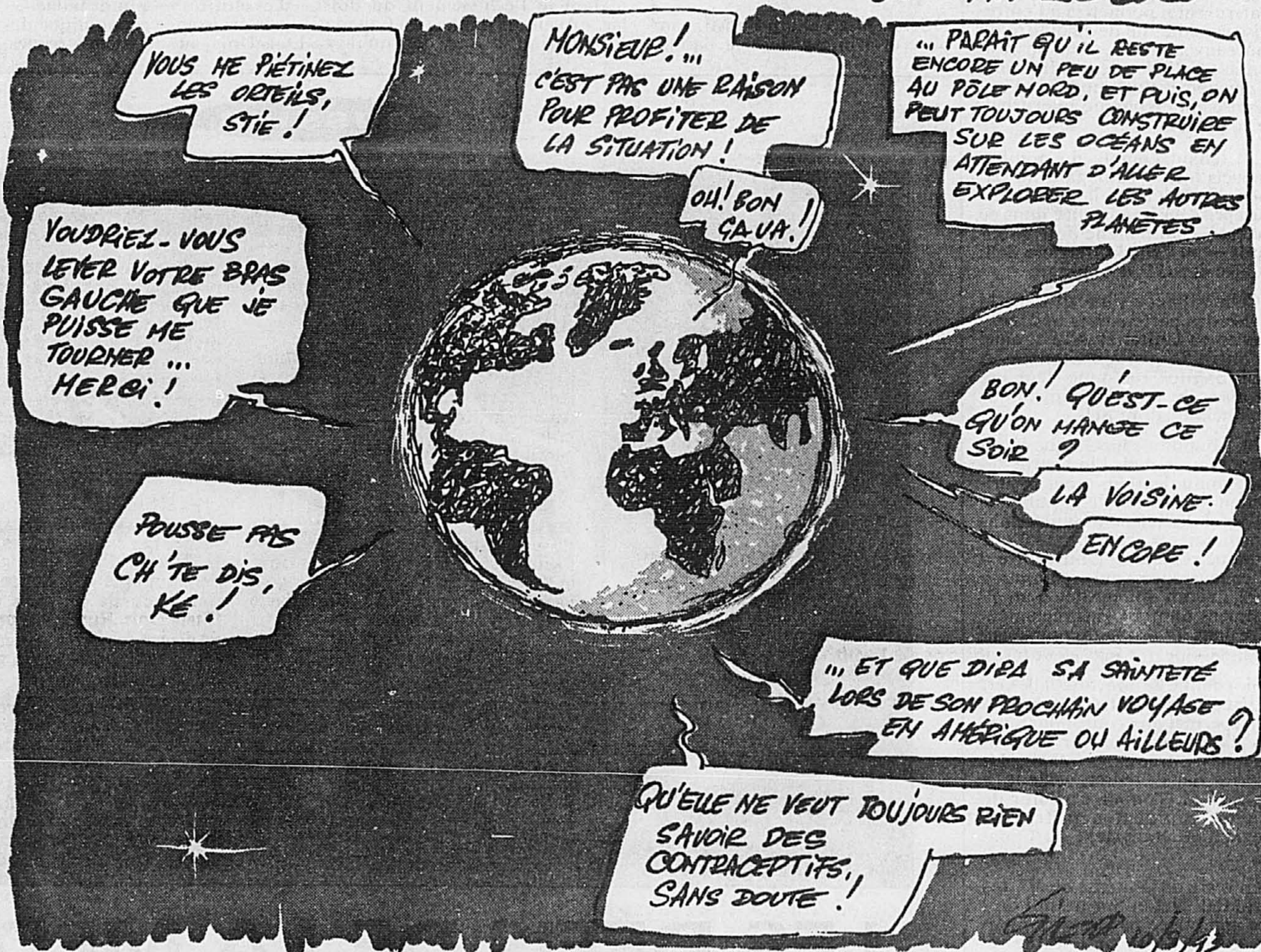
Il y a une différence fondamentale entre une accusation pour fraude et trafic d'influence portée contre un parlementaire et une sommation à comparaître pour un citoyen, député ou non, qui aurait sollicité les services d'une prostituée. C'est ce qu'a compris le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, en conservant sa pleine confiance au député Louis Plamondon comme candidat de son parti aux prochaines élections fédérales.

Il lui aurait sans doute été plus aisé, et plus rentable politiquement, d'entretenir la confusion en se montrant capable d'autant de fermeté que Kim Campbell face à ses trois députés aux prises avec la Justice. Mais cela aurait été à la fois injuste pour le principal intéressé et malsain pour la démocratie.

Injuste, parce que l'infraction présumée n'a rien à voir avec l'intégrité ni la capacité du député de représenter efficacement ses électeurs. Et parce que le délit en question ne relève que de sa vie privée sans qu'on puisse légitimement prétendre qu'il met en cause l'ensemble du parti auquel il appartient. Malsain aussi, à cause du danger de transposer ainsi sans discernement dans les activités publiques des critères de moralité absolue en matière de conduite personnelle. Si on s'engage dans cette voie, on devra se demander s'il existe encore assez de citoyens exempts de tout reproche pour combler tous les sièges à la Chambre des Communes!

Il faut aussi distinguer entre le droit pour un élu de siéger, qui est clairement circonscrit par la loi du Parlement, et celui d'un chef de parti de choisir des candidats à sa convenance. En l'occurrence, Lucien Bouchard a fait preuve d'autant de courage, de logique et de sens des responsabilités que Kim Campbell en faisant exactement le contraire. C'est un cas flagrant où la règle de deux poids, deux mesures s'imposait. Seuls les esprits trop aveuglément partisans pour être sensibles à la logique refuseront de le reconnaître.

Pierre GRAVEL

UNE RÉFLEXION... COMME ÇA...  
À PROPOS DE LA PLANÈTE... QUELQUE PART AUTOUR DE L'AN 2000

DROITS RÉSERVÉS

## La boîte aux lettres

## Vive «L'Enfer» libre!

Les réactions de certains analystes soi-disant sérieux à l'entrevue de Kim Campbell à L'Enfer c'est nous autres trent qu'ils font passer leur égo avant la nouvelle. Et c'est très angoissant pour nous qui comptons sur eux pour nous informer. Selon ces bien-pensants, Madame Campbell n'aurait pas du donner d'entrevue à Julie Snyder parce qu'elle n'anime pas une émission politique. La première ministre du Canada leur appartient à eux tout seuls! Quand Le Point fait une entrevue avec Roch Voisine, est-ce que Julie crie au scandale?

L'Enfer c'est nous autres est une émission qui s'intéresse à tout, et jamais personne ne nous empêchera de jouir de cette liberté. On appelle ça la liberté d'expression et les journalistes sont là pour la défendre. Quand, le soir du 24 juin, Julie Snyder va voir à Beaconsfield si les anglophones fêtent, elle nous présente une vision de la réalité qui complète bien celle du Téléjournal. Elle le fait avec humour parce qu'elle ne se prend pas au sérieux. Mais elle le fait sérieusement. Lors de la campagne référendaire, elle sonnait chez les gens et leur demandait ce qu'ils pensaient de l'attitude des politiciens. «C'est du flafli, ils disent n'importe quoi, c'est des menteurs!», répondait le public. Julie leur demandait si ils diraient la même chose devant un politicien. Les gens disaient oui et c'est alors qu'apparaissait Lucien Bouchard. Pour la première fois à la télé, on a vu le peuple patiner et un politicien écouter!

Après Lucien Bouchard, Jean Charest et Jacques Parizeau, il n'y avait rien d'étonnant à ce que Madame Campbell soit reçue à L'Enfer. Certains ont conclu trop vite qu'elle ne faisait que copier Bill Clinton qui est allé jouer du saxophone à Arsenio Hall. Ils n'ont pas de mé-

moire, car Clinton n'a rien inventé. En 1965, Richard Nixon était l'invité de Johnny Carson au Tonight Show, et, en 1967, Robert Kennedy aussi y est allé. Au Québec, dans les années 60, Jean Couche-Tard recevaient Jean Drapeau, et dans les années 70, Pierre Elliott Trudeau allait s'amuser à Appelez-moi Lise. C'est normal, le Tonight Show, Les Couche-Tard et Appelez-moi Lise étaient les émissions dont tout le monde parlait le lendemain matin, comme L'Enfer aujourd'hui. (...)

On a prétendu plein de choses sur la venue de la première ministre à L'Enfer sans jamais s'informer à un membre de l'équipe de l'émission. C'est pas très sérieux pour des gens qui se vantent de l'être. Madame Campbell a été traitée comme n'importe quel invité de L'Enfer, que ce soit Catherine Deeneuve ou Solange Chaput-Roland. Elle n'était au courant d'aucune des 11 questions de l'entrevue, mais bien sûr elle était au courant des sketches car elle devait les jouer. Quand Julie lui a demandé quel sort elle réservait aux députés conservateurs aux prises avec la Justice, Madame Campbell a répondu avec franchise. On ne va pas blâmer un politicien d'être franc! Certains commentateurs ont écrit que Julie n'avait pas à poser cette question. Ben voyons donc, la loi des mesures de guerre tant qu'à faire! Julie Snyder a le droit de poser toutes les questions qu'elle veut, comme tout journaliste. Son entrevue fut à la fois humaine, drôle et intelligente. Elle a réussi à nous dévoiler Kim Campbell comme personne ne l'avait fait auparavant. C'est peut-être ça qui a blessé l'égo de quelques uns... (...)

Stéphane LAPORTE  
Réalisateur-concepteur de  
L'Enfer c'est nous autres

## Une offre de prêt des Caisses au Bloc québécois suscite des questions

MARCEL ADAM

Le Bloc québécois a contracté un emprunt avantageux d'un million et demi de dollars, à la Caisse centrale Desjardins, pour le financement de sa campagne lors du prochain scrutin fédéral.



Cette transaction est inusitée à plusieurs égards et de nature à faire se poser des questions aux sociétaires.

Dans le document qui a mis accidentellement la Presse canadienne au parfum, on apprend que ce n'est pas le Bloc qui a sollicité la Caisse: c'est elle qui a proposé de lui prêter 1 450 000 \$ pour une période d'un an, au «taux préférentiel de la Caisse, majoré d'un p. cent».

Interrogé sur cette transaction, vendredi dernier, Lucien Bouchard a commencé par rappeler que, contrairement aux vieux partis fédéraux, le Bloc ne fait pas appel aux dons des corporations et limite les contributions à 5 000 \$.

Mais on peut se demander en quoi le Bloc sera plus libre et indépendant envers une Caisse qui lui offre un prêt aussi avantageux, qu'il le serait des donations de corporations.

Sa reconnaissance envers la Caisse ne sera-t-elle pas à la mesure de l'immense service

qu'elle lui a rendu en lui donnant les moyens d'être au fil de départ avec les autres partis dès le déclenchement des élections?

Pour ce qui est de l'emprunt, M. Bouchard ne voit pas très bien en quoi il est préhensible que son parti contracte un emprunt sur des bases strictement commerciales.

Une transaction strictement commerciale? Sans acception de la sympathie bien connue de la direction du mouvement Desjardins, pour l'option souverainiste?

Précisons qu'un taux aussi avantageux n'est consenti ordinairement qu'aux clients les meilleurs et les plus sûrs d'une institution prêteuse.

Imaginez que les maisons de prêts ne se bousculaient pas pour obtenir le privilège d'accorder une marge de crédit aussi substantielle et à de telles conditions à une formation dont le caucus n'est composé que d'une demi-douzaine de transfuges conservateurs et libéraux, qui n'a encore jamais testé sa viabilité dans une élection et n'a d'autre ambition que d'être dans l'opposition pour un temps limité.

Pour ce qui est de la solvabilité du Bloc, dans un document annexé il est notamment stipulé que les 75 candidats et leurs agents se sont engagés «à céder leurs droits sur les remboursements au parti» que le Directeur général des élections devra effectuer après les élections.

Le Bloc compte sur des sources de revenus substantielles pour faire face aux frais d'une

campagne évaluée à quelque 4,5 millions \$. Il espère en effet recueillir 2,5 millions \$ de financement populaire et 1,5 million \$ du gouvernement fédéral s'il atteint comme il l'espère 15% du vote. Comme le veut la loi électorale canadienne qui donne droit à un remboursement de dépenses établi en fonction des sommes recueillies par le financement populaire et le score du parti aux élections.

En vérité, la seule garantie collatérale que le Bloc avait à offrir à la Caisse ce sont les sondages qui lui accordent un fort pourcentage d'intentions de votes.

Mais rien n'assure que les Québécois appuieront le Bloc québécois dans la même proportion que l'indiquent les sondages depuis plusieurs mois. Car l'expérience démontre que si les tiers partis profitent souvent de la mauvaise humeur de l'électorat dans les sondages, il les laisse habituellement tomber le jour des élections.

Outre la règle générale, il y a au surplus le cas particulier du Québec qui vote toujours pour le parti le plus susceptible de l'exercer. C'est faire un pari fort risqué que d'escompter que les Québécois feront exception pour le Bloc québécois, et au surplus dans une période où la question constitutionnelle donne des boutons à tout le monde.

\* \* \*

Nous apprenions la semaine dernière qu'une téléser-  
matique sur la vie de René Lévesque serait diffusée en mars prochain sur les ondes du réseau TVA.

On sait que ce long métrage est basé essentiellement sur les mémoires de l'ex-premier ministre et que sa veuve a agi comme conseillère. C'est donc la biographie autorisée, c'est-à-dire non critique, de la vie et de l'oeuvre du héros.

Or, il appert que les élections provinciales sont prévues juste-ment pour le printemps et que cette diffusion pourrait bien survenir un peu avant ou pendant la campagne électorale.

Il est permis de penser que le Parti québécois ne sera pas desservi par cette coïncidence, qu'il pourrait même profiter substantiellement de ce panegyrique de son fondateur.

On se rappellera que lorsqu'il a été décidé que Radio-Canada diffuserait les mémoires de Pierre Elliott Trudeau, sous forme d'une téléser- de plusieurs heures, les journalistes de la maison ont fait des représentations.

Ils craignaient que ce document intervienne de manière indue dans le déroulement du référendum sur la réforme constitutionnelle. La direction s'était rendue à leurs arguments et avait décidé de diffuser ce document après la tenue de cette consultation.

Je ne sache pas que les journalistes de TVA aient fait preuve de mêmes inquiétudes à l'égard d'une initiative non moins susceptible d'infléchir le processus électoral.

## Diplomate américain assassiné en Géorgie

L'ONU propose un règlement négocié du conflit abkhaze

d'après AFP

WASHINGTON

Un diplomate de l'ambassade des États-Unis en Géorgie a été tué dimanche soir près de Tbilissi, la capitale, et le procès verbal du ministère de l'Intérieur indique qu'il est tombé dans une embuscade tendue «par trois inconnus de nationalité géorgienne».

Un haut responsable du ministère géorgien de l'Intérieur, qui a requis l'anonymat, a toutefois indiqué plus tard que la voiture du chef de la Sécurité présidentielle de l'ex-république d'URSS, Gueorgui Gougouladzé, dans laquelle le diplomate Fred Woodruff a été tué, ne portait aucun impact de balles confirmant la thèse de l'attentat.

À Washington, le gouvernement américain assure ne pas encore être en mesure de déterminer si Woodruff était personnellement visé ou non. «Les autorités américaines et géorgiennes coopèrent pour

déterminer qui est responsable de cet assassinat», a déclaré le porte-parole du secrétariat d'État, Michael McCurry.

Woodruff, 45 ans, chargé d'affaires régionales depuis juin à la section politique de l'ambassade américaine en Géorgie, regagnait Tbilissi avec deux femmes de nationalité géorgienne, dans la Niva blanche de Gougouladzé après un week-end à Mtkheta, à 30 km au nord-ouest de la capitale. Officiellement, il a été tué par une «balle perdue» lors de l'attaque.

L'ambassade US a qualifié la mort de Woodruff de «tragique et inutile» et le président Edouard Chevardnadzé a annoncé hier à la radio qu'il était prêt à «limiter la démocratie» en Géorgie.

Le diplomate américain pourrait avoir été victime de l'état de guerre civile qui règne en Géorgie depuis que Chevardnadzé, aidé de conseillers américains, a évincé de Tbilissi le chef de l'État, Zviad Gamsakhourdia.

Chevardnadzé est lui-même main-

tenant destabilisé par le fiasco de l'intervention militaire décidée l'an dernier en Abkhazie, qui s'est soldée par la signature d'une quasi-«capitulation», le mois dernier, devant les troupes séparatistes abkhazes.

Les partisans du président déchu Gamsakhourdia contrôlent entre-temps une grande partie de l'ouest de la Géorgie, dans un face à face avec les troupes gouvernementales pour empêcher le retrait géorgien d'Abkhazie.

Vladislav Ardzinba, le chef des séparatistes abkhazes, demandait entre-temps que la Russie et l'ONU contraignent la Géorgie pour qu'elle respecte l'accord de cessez-le-feu du 27 juillet.

«La partie géorgienne ignore complètement l'accord de cessez-le-feu et deux Abkhazes ont été tués et huit autres blessés depuis début août», écrit Ardzinba dans un message officiel.

Les autorités abkhazes affirment d'autre part qu'un millier de combattants des Mkhedroni, nationalistes opposés au président Chevard-

nadze, se sont déployés dans la zone du conflit ces derniers jours. Selon l'accord, les forces géorgiennes devaient se retirer d'Abkhazie avant le 12 août.

À New York enfin, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, rendait public un document dans lequel il dit souhaiter que des négociations de fond débutent avant le 15 septembre, si possible à Genève, pour trouver une solution au conflit abkhaze.

M. Boutros-Ghali se félicite du cessez-le-feu et du déploiement d'observateurs russes et de l'ONU, mais «il faut que s'engage un processus politique si l'on veut s'attaquer à la racine du conflit, qui est d'essence politique», affirme-t-il.

Dans son rapport, M. Boutros-Ghali propose de créer une mission d'observation de l'ONU en Géorgie (MONUG), avec 88 observateurs militaires, 56 agents internationaux et 46 civils locaux, qui, à ses yeux, aurait «un effet majeur de stabilisation».

## Londres lève l'embargo sur les armes à l'Angola

d'après AFP

LUANDA

La Grande-Bretagne a annoncé hier la levée de l'embargo sur les armes qui frappait depuis 18 ans le régime en place à Luanda, en estimant que le gouvernement de l'Angola a un droit légitime à l'auto-défense dans le conflit qui l'oppose à l'UNITA.

L'envoyé spécial de l'ONU, Alioune Blondi Beye, entamait entretiens de contacts à Luanda pour relancer l'acheminement de l'aide humanitaire depuis le territoire namibien vers les régions de l'Angola affectées par la guerre.

Beye s'est entretenu avec les représentants des trois pays observateurs du processus de paix en Angola, le Portugal, la Russie et les États-Unis, et le tente d'obtenir l'accord du gouvernement et du mouvement rebelle UNITA.

La radio angolaise annonçait que «des éléments de l'UNITA» ont enlevé Mgr Pedro Luis Antonio, l'évêque catholique de Kuito, et l'ont emmené vers une destination inconnue, avec un nombre indéterminé de civils, dont une dizaine de Portugais, réfugiés à l'archevêché. Kuito, dans le centre du pays, est le théâtre de violents combats entre l'armée et les rebelles de l'UNITA.

Prêtres, missionnaires et religieux catholiques de la ville de Huambo, autre ville du centre du pays et

QG de Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA, bombardée tous les jours la semaine dernière par l'aviation gouvernementale, ont lancé hier un appel au secours pour l'arrêt des raids et l'arrivée de l'aide humanitaire bloquée depuis deux mois.

«Il n'est pas acceptable que des aliments soient stockés dans des dépôts alors que les gens meurent de faim», déclarait à Luanda l'envoyé de l'ONU, Alioune Beye. Le gouvernement ainsi que les organisations humanitaires ont annoncé que des «quantités considérables» de vivres sont bloquées en Namibie, qui accuse l'UNITA d'utiliser les vols humanitaires pour transporter des équipements militaires.

Expliquant les raisons qui ont amené la Grande-Bretagne à lever l'embargo sur les armes à l'Angola, le Foreign Office souligne dans un communiqué que la trêve garantie des Accords de paix en Angola (États-Unis, Russie et Portugal) vient de désigner l'UNITA comme responsable de la reprise de la guerre civile dans ce pays.

La communauté internationale, ajoute le texte, «considère avec sympathie les efforts du gouvernement de l'Angola d'acquiescer les moyens nécessaires à sa défense». En conséquence, l'Angola est retiré de la liste des pays auxquels Londres refuse de vendre des armes, conclut le communiqué. Selon le Foreign Office, Londres n'a pas fourni d'armes à ce pays depuis son indépendance en 1975.

## DÉPÊCHES

### MAROC

#### Tabet-exécution

Mustapha Tabet, commissaire des Renseignements généraux condamné à la peine capitale pour «viols et attentat à la pudeur commis avec enlèvement, séquestration, torture et actes de barbarie», a été fusillé hier. Le procès avait défrayé la chronique au Maroc en raison du nombre des victimes, plus de 500 femmes, que Tabet obligeait par la force, la ruse ou le chantage, à l'accompagner dans sa garçonnerie où il les forçait à assouvir ses fantasmes sexuels. Ses séances étaient filmées par des caméras vidéo et plus de cent cassettes vidéo ont été saisies par le tribunal.

### ALLEMAGNE

#### Incendie suspect

Un enfant libanais de deux ans est mort hier dans un incendie d'origine suspecte qui s'est déclaré dans une maison occupée par des demandeurs d'asile à Emstek, près de Cloppenburg. Cinq enfants âgés de onze mois à huit ans se trouvaient dans le logement lorsque l'incendie a éclaté. Leur père s'était rendu dans un hôpital à Oldenburg où sa femme devait être opérée. Quatre enfants ont réussi à échapper aux flammes en s'aidant les uns les autres. Le cinquième est mort dans la salle de séjour.

### KURDES

#### Chars allemands

L'Association turque des droits de l'Homme a accusé Ankara de recourir aux chars livrés par l'Allemagne pour combattre la résistance kurde dans le sud-anatolien. «L'armée turque utilise des chars BTR-60 pour détruire des villages à Diyarbakir», a déclaré un responsable dans une interview au journal *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Le gouvernement allemand a demandé à son ambassade en Turquie de vérifier le bien fondé des informations, a indiqué un porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Bonn a mis en garde Ankara contre l'utilisation de matériels d'origine allemande dans des conflits internes, a-t-il ajouté.

### ALBANIE

#### Incidents frontaliers

Deux incidents armés survenus

vendredi à la frontière alban-yougoslave, lors desquels un soldat albanais a été tué, et un militaire et un civil albanais gravement blessés, ont eu lieu en territoire albanais, a indiqué hier *Radio-Tirana*, citant Léo Deheyder, chef du centre régional de la mission d'observateurs de la CEE à Tirana. Les autorités yougoslaves avaient accusé samedi des garde-frontières et des civils armés albanais d'avoir fait incursion en territoire yougoslave et d'avoir tiré contre une patrouille de garde-frontières yougoslaves. Ces derniers, selon elles, avaient riposté, blessant mortellement un militaire albanais.

### KOSOVO

#### ONU-CSCE

Le Conseil de sécurité de l'ONU a engagé hier les autorités de Belgrade à revenir sur leur décision de suspendre les missions de longue durée de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dans les provinces du Kosovo, du Sandzak et de Voïvodine. Dans la résolution 855, adoptée par 14 voix pour et une abstention (la Chine), le Conseil a invité la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) à prendre des «dispositions concrètes» en vue de la reprise des activités de la CSCE et à consentir une augmentation du nombre des observateurs de cette organisation dans les régions concernées.

### LIBYE

#### Attentats-indemnités

Le représentant de la Libye auprès de la Ligue arabe, Ibrahim el-Béchari, a affirmé hier que son pays était disposé à indemniser les familles des victimes des attentats commis contre un avion américain en 1988 et un autre français en 1989. Il a proclamé à l'agence égyptienne *Mena* la disposition de son pays à «payer des indemnités aux familles des victimes» des attentats contre un vol de la Pan Am au-dessus de Lockerbie (Ecosse) qui fit 270 morts, ainsi que contre un vol d'UTA au-dessus du Niger (170 morts). Il a dit s'attendre à ce que l'ONU abroge les sanctions imposées à la Libye depuis le 15 avril 1992.



Lysiane Gagnon

Un pas à droite

Dans l'atmosphère mi-bouffonne, mi-bucolique de la pré-campagne électorale qui bat son cours dans les dernières chaleurs de l'été — vendredi, c'était au tour de Jean Chrétien de se recycler dans l'humour, à Ad Lib... hélas, je n'ai pas eu le bonheur de le voir —, dans cette atmosphère de festival, donc, on a complètement perdu de vue les orientations imprimées au gouvernement par la nouvelle première ministre.

Derrière l'écran de fumée que constitue cette habile opération de fabrication d'image à laquelle se livrent les deux principaux partis fédéraux — les autres le font aussi mais à moindre échelle et avec des moyens plus modestes —, l'activité continue.

Stratèges et faiseurs d'image ont beau essayer faire croire aux gens que la politique n'existe plus et que les politiciens traditionnels se sont envolés pour faire place à Kim-la-Neuve et à un Jean Chrétien ravagé, la machine gouvernementale continue de rouler.

Mme Campbell fait tout pour se dissocier, au niveau de l'image, de son prédécesseur Brian Mulroney. Qu'en est-il quant au fond? Le semblant d'entente sur la formation de la main-d'oeuvre, qui laisse tout le monde sur sa faim, est le genre d'expédient auquel les gouvernements d'antan nous ont habitués. Il n'y a rien de neuf là-dedans.

D'autres décisions, toutefois, marquent non pas un virage, loin de là, mais une légère bifurcation par rapport au gouvernement Mulroney.

\*\*\*

Il est trop tôt pour savoir ce que donneront les nouveaux super-ministères mis en place dans le cabinet allégé de Mme Campbell.

On se rappelle qu'à Québec, le premier gouvernement Lévesque avait créé une structure analogue. Le résultat a été décevant. Les super-ministères étaient surchargés, la bureaucratie s'était installée dans le vide laissé par les élus, et le processus décisionnel n'en était ni accéléré ni moins coûteux.

Il serait fort étonnant, compte tenu de la lourdeur du mandarinat fédéral, que ce genre de réforme fonctionne mieux à Ottawa. Ce n'est pas en sabrant quelques postes de sous-ministres adjoints qu'on révolutionnera la machine, ni qu'on réduira vraiment le budget gouvernemental.

Autre problème: dans un cabinet délesté de ses ministres seniors (les Bouchard, Mazankowsky, Crosbie, MacDougall, Wilson, Clark, etc. se retirent de la politique), la nouvelle génération de ministres, à plus forte raison celle des super-ministres, a-t-elle les épaules assez solides pour assumer des responsabilités plus larges?

Bernard Valcourt, le super-ministre des Ressources humaines, a-t-il la stature requise pour orienter l'ensemble des politiques sociales? Monique Landry, la super-ministre d'un nouveau ministère curieusement baptisé Héritage, pourra-t-elle s'occuper à la fois de sport et de culture? Jean Charest s'est révélé, durant la course au leadership, un «campaigner» exceptionnellement doué, mais son expérience ministérielle est fort limitée; a-t-il l'envergure nécessaire pour piloter le bateau élargi de l'Industrie et du Commerce?

Dans ce cabinet rajeuni, rares sont les nouveaux-venus talentueux comme Ross Reid, de Terre-Neuve, (ministre des Pêches). Les valeurs sûres se comptent sur les doigts d'une main. Il y a bien sûr, par exemple, Gilles Loiseleur aux Finances et Perrin Beatty aux Affaires extérieures (ce dernier a peu d'éclat mais n'a pas commis trop de gaffes, à ce qu'on sache en tout cas, dans les nombreux ministères où il est passé). Mais dans l'ensemble, on ne peut pas dire que ce soit là une équipe du tonnerre!

On ne peut même pas prévoir l'arrivée d'une relève de qualité. Le PC n'a pu recruter autant de candidats de choix que le PLC, peut-être parce que depuis deux ou trois ans, tout le monde prévoyait qu'il serait battu à plate couture.

Ce n'est plus aussi sûr depuis l'élection de Mme Campbell, qui a permis au parti de remonter dans les sondages. Inutile de dire que c'est autour d'elle que tournera la campagne conservatrice. Chez les libéraux, ce sera exactement l'inverse: on misera sur l'équipe plutôt que sur le chef.

\*\*\*

Du nouveau gouvernement Campbell, se dégage une nette inflexion vers la droite.

Les nouveaux ministres que la course au leadership a propulsés à l'avant-plan viennent de l'aile droite du parti. Tant Jim Edwards (Conseil du Trésor) que Garth Turner (Revenu) ont fait campagne sur des thèmes essentiellement conservateurs. Les Red Tories, qui étaient plutôt progressistes en matière sociale, semblent être une race en voie d'extinction.

Comme le signalait récemment, dans le *Globe and Mail*, l'écrivain torontois John Ralston Saul, la nature même des nouveaux super-ministères, y compris leur appellation, fournit les premiers indices de cette tendance néo-conservatrice.

Ainsi Mme Campbell a créé un super-ministère de la Sécurité Publique — comme si la sécurité était un problème prioritaire. C'est un problème sérieux, certes, dans certaines régions et certains quartiers, mais un problème prioritaire?

On sait que partout, l'obsession de la «sécurité» est l'un des thèmes classiques de la droite. En élevant cette préoccupation au rang de priorité gouvernementale, Mme Campbell a pigé dans l'arsenal du Reform Party, qui effectivement menace le PC dans nombre de comtés de l'Ouest.

Pire, elle y a greffé les responsabilités ministérielles concernant l'immigration — comme si l'immigration était un phénomène menaçant la sécurité de l'État!

«Cela», écrit M. Saul, ne peut viser qu'à exploiter les peurs raciales inconscientes. Le ministre titulaire, Doug Lewis, affirme que ce réaménagement reflète le désir de sévir contre l'immigration illégale. Mais faut-il pour autant transformer tous les immigrants potentiels en présumés fraudeurs?»

Autre exemple: le nouveau ministre dit de l'Héritage Canadien. «Encore ici», écrit M. Saul, c'est là le vocabulaire de la Nouvelle Droite.»

En effet, la nouvelle appellation, essentiellement passiste et tournée vers le passé, fait de la culture non pas un projet mais un legs! Vidée de son contenu subversif et désormais classée comme un objet de musée, la culture est réduite à l'état de vague nostalgie, jetée avec les sports dans un grand fourre-tout destiné à alimenter le sentiment patriotique. C'est une optique étriquée, réactionnaire, autoritaire à la limite.

De toute évidence, le baptême a été célébré en anglais uniquement. En version française, le titre de ce ministère est encore plus incongru.

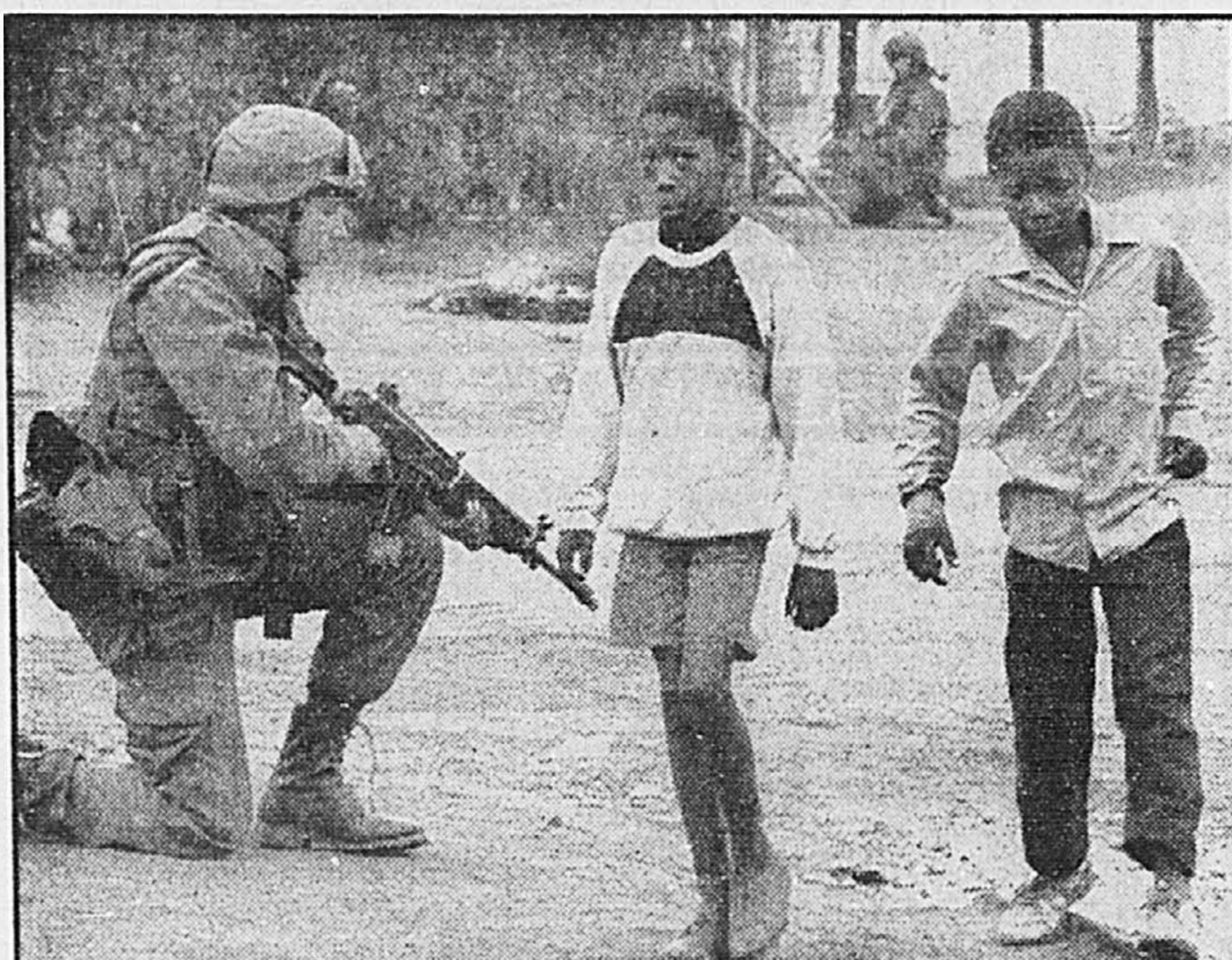


PHOTO AP

## Violences en Afrique du Sud

Au moins 466 personnes ont été tuées dans les ghettos de l'est de Johannesburg depuis le 2 juillet, jour où ont été fixées pour le 27 avril prochain les premières élections non raciales en Afrique du Sud, a annoncé hier la police. Depuis le 1er août, au moins 216 personnes ont péri dans les ghettos de Tembisa, Tokoza, Daveyton Vosloorus et Katlehong, où l'armée cherchait des armes hier (notre photo). On a recensé 44 morts lors des combats du dernier week-end.

## Crise pour hâter l'arrivée de l'OLP aux négociations?

d'après AFP et Reuter

TUNIS

Le premier ministre Yitzhak Rabin a affirmé hier qu'Israël ne négociera la paix qu'avec des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza occupées, mais Bassam Abou Charif, conseiller du président Yasser Arafat, estimait à Tunis qu'un dialogue direct va s'instaurer dans les «toutes prochaines semaines» entre l'OLP et Israël.

Tel est le sens que semblait prendre hier la présumée «crise» signalée entre les négociateurs des Territoires et la direction palestinienne à Tunis: Abou Charif a démenti la démission de Faisal Hussein, Saeb Erakat et Mme Hanane Achraoui, parlant de «simple mouvement d'humeur».

Mais il soulignait que cette affaire «contribue à reposer la question» des négociations directes entre Israël et l'OLP, et «met en valeur certains progrès réalisés dans cette voie».

«Je suis convaincu que les premières rencontres interviendront dans les toutes prochaines semaines», a-t-il ajouté, faisant état d'efforts engagés dans ce sens par des «parties internationales et régionales» qu'il n'a pas identifiées.

## Les Serbes défient l'OTAN

d'après AFP

SARAJEVO

Des soldats serbes ont repris position hier au sommet du mont Bjelasnica, au sud-ouest de Sarajevo, qu'ils avaient brièvement évacué dans la matinée.

À Bruxelles, les ambassadeurs des 16 pays de l'OTAN ont adopté les options opérationnelles pour bombarder les positions serbes si le siège de Sarajevo et des autres zones protégées par l'ONU en Bosnie-Herzégovine se poursuit, ou en cas d'attaque contre les Casques bleus de la FORPRONU.

Le porte-parole de la FORPRONU, Barry Frewer, avait déclaré que, selon le rapport d'observateurs sur place depuis plusieurs jours, «il n'y avait pas hier matin de forces serbes visibles dans les environs immédiats du sommet du mont Bjelasnica».

«Nous ne savons pas où elles se sont retirées et qu'elle est l'ampleur du repli, mais la première étape du retrait serbe semble accomplie et de ce point de vue c'est un succès», avait-il alors estimé.

Certains milieux palestiniens à Tunis n'hésitaient pas, hier, à affirmer que la «démission» des trois négociateurs était en fait une mise en scène visant à amener les États-Unis et Israël à admettre l'OLP à la table des négociations de paix.

De source palestinienne à Jérusalem, on disait même qu'Arafat avait accepté les démissions et proposé de remplacer les trois démissionnaires par son conseiller politique, Nabil Chaath, et deux membres du Comité exécutif de l'OLP, Mahmoud Abbas (Abou Mazen) et Yasser Amro.

Haidar Abdel Chafi, chef des négociateurs palestiniens qui a refusé la semaine dernière de rencontrer Warren Christopher, quittait hier Amman pour Tunis en vue de consultations.

Interrogé par des journalistes, à Jérusalem, Rabin affirmait de son côté: «La composition de la délégation palestinienne n'est pas notre affaire tant qu'elle est composée de résidents des territoires. Selon le cadre de la conférence de Madrid, ils peuvent choisir leurs représentants tant qu'ils habitent dans les territoires. Durant les 18 mois (de négociations), ils ont effectué des changements dans la composition de la délégation.»

À Genève, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a toutefois affirmé que les Serbes ne s'étaient retirés ni de Bjelasnica ni du mont Igman. Ces retraits sont pour Izetbegovic la condition de la reprise des négociations avec les Serbes et les Croates prévue hier à Genève.

Une patrouille de la FORPRONU arrivée sur place hier après-midi afin de prendre position dans la tour de télévision qui se trouve au sommet était en effet accueillie par des soldats serbes, selon des sources de l'ONU. Le stratège mont Bjelasnica a été conquis par les Serbes le 1er juillet. Les Casques bleus français ne sont restés qu'une heure sur place et ont dû quitter les lieux à la demande de l'officier serbe, ajoute-t-on de même source.

À Bruxelles, c'est à l'unanimité que l'OTAN approuvait les plans de frappes aériennes au-dessus de la Bosnie. L'objectif est de «porter secours à Sarajevo et aux zones protégées par l'ONU en Bosnie», a annoncé le secrétaire général Manfred Woerner.





PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

### Un véhicule de l'avenir

Voici le véhicule de l'avenir pour tirer les chargements de grain et de charbon. Pourquoi? Parce qu'il s'agit d'une locomotive de traction CA, ou courant alternatif, qui pourrait faire économiser « des millions de dollars » à CP Rail. La compagnie ferroviaire vient de compléter des essais dans l'ouest du Canada et à Rigaud mais ne prévoit pas pouvoir commencer à renouveler sa flotte de locomotives avant quelques années. La traction CA constitue une percée technologique qui permet à une locomotive de développer en roulant une traction équivalente à 33 p. cent de son poids. CP Rail possède quelque 1300 locomotives au Canada et aux États-Unis, des locomotives de traction CC, ou courant continu, dont la traction ne représente que 21 p. cent de leur poids. Cinq de ces engins pourraient être remplacés par trois locomotives de traction CA, dit son fabricant, la Division du matériel électromoteur de GM. La plus importante compagnie ferroviaire des États-Unis, Burlington-Northern, a commandé 350 locomotives à traction CA. Ces engins sont fabriqués à London, en Ontario, au coût de 2,4 millions de dollars chacune.

## Japon: le cabinet Hosokawa rassure les milieux d'affaires et les bureaucrates

Agence France Presse  
TOKYO

■ Transfuges de la majorité conservatrice sortante et anciens hauts-fonctionnaires de leur propre ministère, les nouveaux ministres économiques du cabinet Hosokawa ont tout pour rassurer les milieux d'affaires et la puissante administration nipponne, incontournable pour diriger le Japon.

Leurs premières déclarations hier après leur nomination ont confirmé qu'ils n'entendaient pas dévier des grandes orientations des précédents gouvernements et le nouveau ministre des Finances a promis des mesures de relance supplémentaire de l'économie, réclamées par les patrons.

Même s'il n'ont jamais occupé de fonctions ministérielles, les hommes chargés des postes éco-

nomiques clés du gouvernement par une coalition disparate de sept partis, incluant socialistes et bouddhistes, appartiennent au Parti du Renouveau (Shinseito, centre-droit) formé de députés qui n'ont quitté qu'en juin le Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir pendant 38 ans.

Dirigé par Tsutomu Hata, l'ancien ministre des Finances du cabinet du premier ministre sortant Kiichi Miyazawa, nouvel homme fort de la coalition et ministre des Affaires étrangères, le Shinseito contrôle les postes-clés du cabinet.

Ancien conservateur, le ministre des Finances Hirohisa Fujii, 61 ans, comme celui du Commerce extérieur et de l'Industrie (MITI) Hiroshi Kumagai, 53 ans, sont, en outre, d'anciens bureaucrates de leurs ministères dont ils maîtrisent bien les rouages.

Car l'une des clés du succès de

l'alternance politique entamée au Japon, selon les milieux d'affaires, est la manière dont travailleront ensemble le nouveau gouvernement de coalition et l'administration.

La coalition et le premier ministre Morihiro Hosokawa, expérimentés tant dans la gestion des affaires domestiques qu'internationales, ont voulu ménager les bureaucrates, puisque cinq ministres (Finances, MITI, Éducation, Planification économique et secrétariat général du gouvernement) ont fait leur carrière dans l'administration.

Et ce même si M. Hosokawa a promis de briser le « triangle de fer » (pouvoir politique-administration-milieu d'affaires) qui a dirigé le Japon de l'après-guerre.

Soulagés hier, les hauts fonctionnaires du puissant MITI avaient publiquement fait part de leur inquiétude avant l'arrivée attendue d'un socialiste à leur tête.

## Tôles d'acier: fin des droits compensateurs

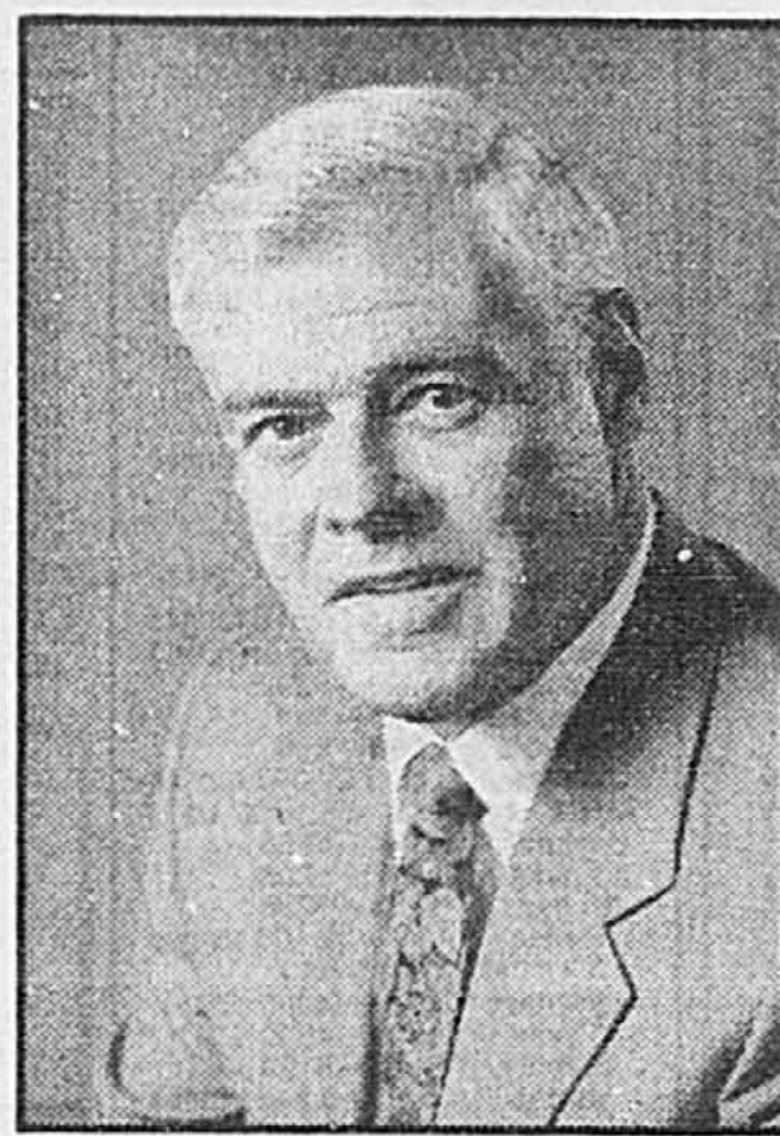
Presse Canadienne  
WASHINGTON

■ Les autorités commerciales américaines ont confirmé hier leur décision de lever les droits compensateurs sur les tôles d'acier laminé importées du Canada et de 13 autres pays.

La Commission américaine du commerce international a rejeté la requête de producteurs américains qui lui demandaient de revoir sa décision du 27 juillet, selon laquelle l'industrie américaine n'était pas pénalisée par les importations des pays nommés.

La décision avait entraîné le retrait des tarifs préliminaires qui avaient été imposés sur les exportations de la société montréalaise Sidbec-Dosco et de CMP, de Hamilton.

### Corporation hôtelière Canadien Pacifique



Claude J. Sauvé

La Corporation hôtelière Canadien Pacifique a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Claude J. Sauvé au poste de directeur général du Château Champlain.

M. Sauvé était directeur général de L'Hôtel à Toronto. Il apporte avec lui une expérience de plus de trente ans en hôtellerie.

La Corporation hôtelière Canadien Pacifique est la plus grande chaîne hôtelière exploitée en propre au Canada. Elle possède 27 hôtels de prestige d'un littoral à l'autre.



Claude Picher

## Et si nous prêtions tous de l'argent au gouvernement?

Plusieurs d'entre vous, amis lecteurs, avez écrit pour proposer des solutions au problème de la dette et du déficit. Vos lettres montrent, très nettement, un niveau de préoccupation élevé à l'égard du délabrement de nos finances publiques. À travers ce dossier déprimant, il est rassurant, voire rafraîchissant, de voir à quel point les citoyens prennent à coeur la guérison du cancer.

M. Monette, de Granby, propose plusieurs approches intéressantes. Entre autres choses, il suggère que les gouvernements, au lieu de gaspiller de véritables fortunes à rembourser leurs emprunts à l'étranger, émettent des titres à faible taux d'intérêt, mais dont le rendement ne serait pas impossible, à l'intention d'acheteurs canadiens. Un peu dans le même ordre d'idées, M. Crépault, de Saint-Tite-des-Caps, dans Charlevoix, se demande pourquoi on ne pourrait pas obliger les citoyens et les entreprises à acheter des obligations d'épargne dont le rendement serait légèrement inférieur aux taux du marché. Les lettres de ces deux correspondants font quatre pages (chacune). Elles indiquent que leurs auteurs ont longuement et sérieusement réfléchi sur la question avant de signer.

La dette extérieure du Canada représente environ 45 p. cent de la taille de son économie. C'est une proportion exceptionnellement élevée pour un pays industrialisé. À chaque année, les Canadiens doivent payer quelque 30 milliards, en intérêts seulement, à leurs créanciers américains, japonais et européens. Ce montant, s'il demeurait au Canada, pourrait financer la création d'un million d'emplois permanents. C'est dire à quel point le problème est réel.

Sur papier, les suggestions de nos deux correspondants sont logiques. Si les intérêts sont payés à des Canadiens, cet argent contribuera davantage à créer des emplois chez nous qu'à l'étranger. D'autre part, en émettant des titres à faible rendement, le gouvernement réduit ses frais d'intérêt, et donc son déficit.

Il serait sans doute illusoire de penser que le sens patriotique des Canadiens soit assez développé pour les pousser à investir délibérément dans des titres peu attrayants. Pour les convaincre, le gouvernement peut introduire des mesures incitatives, comme le suggère M. Monette, ou coercitives, comme l'avance M. Crépault.

Hélas, dans les deux cas, on peut avoir des réserves. En accordant un traitement fiscal avantageux aux acheteurs de ses propres titres, le gouvernement se trouverait à livrer une concurrence déloyale aux institutions financières qui offrent des produits comparables. Pour être équitable, il faudrait donc proposer aux épargnants un rendement après impôts qui se compare à celui des autres produits. Mais le gouvernement changerait alors quatre trente sous pour une piastre: les épargnes qu'il réaliserait en intérêts serviraient à financer son manque à gagner sur le plan fiscal.

Dans ces conditions, on peut se tourner vers la coercition, et obliger les gens à acheter des obligations d'épargne dont le rendement serait inférieur aux taux du marché. Cette approche est séduisante au premier abord: en plus de réduire les coûts de financement du gouvernement, elle rapatrie la dette chez nous et aura un spectaculaire effet de sensibilisation auprès des nombreux citoyens qui n'ont peut-être pas encore réalisé l'ampleur du problème.

Mais c'est une solution dangereuse. Elle comporte un volet contraignant qui ne cadre pas avec nos traditions. Il y a toutes les chances du monde pour que les contribuables considèrent cela comme des hausses d'impôts déguisées (ce en quoi ils n'auront pas tort). Les épargnants qui seront forcés d'acheter des titres à faible rendement le feront, mais se reprendront ailleurs, et vous verrez émerger, dans ce secteur comme dans tant d'autres, un « marché noir » du crédit (qui existe déjà, d'ailleurs, sur une échelle réduite). Notre correspondant, d'ailleurs, est parfaitement conscient de ce risque, puisqu'il l'évoque dans sa lettre.

Au-delà de ces considérations, il en est une autre beaucoup plus grave.

Si la dette extérieure du Canada est si élevée, c'est qu'il n'y a plus assez d'épargnes, au Canada, pour la financer. Ensemble, les dettes des gouvernements fédéral et provinciaux jouent dans les 700 milliards; les déficits de cette année viendront y ajouter un autre 50 milliards.

L'ensemble des dépôts des particuliers n'atteint pas 500 milliards. Ce montant comprend les comptes d'épargne, comptes chèques, dépôts à terme, certificats garantis réunis, incluant ceux qui sont versés à l'intérieur des REER. Il tient compte des dépôts confiés aux banques, caisses populaires et sociétés de fiducie réunies. Même en monopolisant toutes ces épargnes, c'est-à-dire en ne laissant pas un sou pour le crédit à la consommation, les hypothèques, le financement des entreprises, le gouvernement serait quand même obligé de recourir au financement extérieur.

\*\*\*

Dans un autre ordre d'idées, j'écrivais la semaine dernière que le retard du Canada en matière de formation de la main-d'oeuvre était épouvantable. M. Lefebvre, de Montréal, me demande d'être plus précis. Existe-il des chiffres permettant de mesurer la situation au Canada à celle des autres grands pays industrialisés sur une base comparable? Peut-on aussi avoir ces chiffres en ce qui concerne le dossier de la recherche et du développement?

Merci, M. Lefebvre, de me « rappeler à l'ordre ». Je parle assez souvent de ces dossiers, et il m'arrive de qualifier le retard du Canada de « tragique, catastrophique, épouvantable », tenant pour acquis que tout le monde est au courant des chiffres. Ce n'est pas évident.

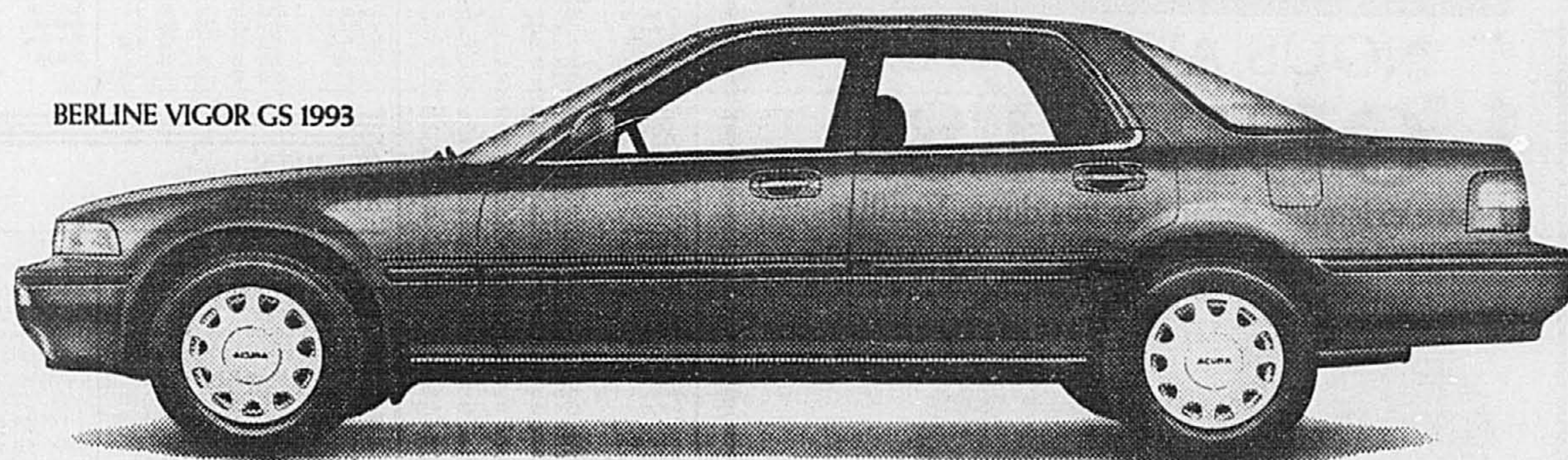
Voici un petit tableau que tous les intéressés pourront conserver. Il chiffre l'importance des dépenses en formation et en recherche et développement par rapport au Produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire la taille de l'économie. Il indique également (en dollars américains, comme c'est l'usage pour les comparaisons internationales) le montant per capita consacré à ces deux dossiers, dans chaque pays. Les chiffres sur la formation proviennent du défunt Conseil économique du Canada, et sont ceux de 1991; ils ne concernent que les dépenses du secteur privé. Les chiffres sur la recherche et le développement proviennent de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et remontent à 1990. Ils englobent l'ensemble des budgets (gouvernements, entreprises, universités).

À vous, amis lecteurs, de juger à quel point le Canada tire de l'arrière...

	Formation de la main-d'oeuvre		Recherche et développement	
	En % du PIB	Per capita (\$ US)	En % du PIB	Per capita (\$ US)
Royaume-Uni .....	2,17	364	2,3	375
Allemagne .....	1,96	485	2,8	644
Japon .....	1,40	377	3,1	783
États-Unis .....	0,66	148	2,8	614
France .....	0,48	99	2,4	469
Canada .....	0,25	56	1,4	301

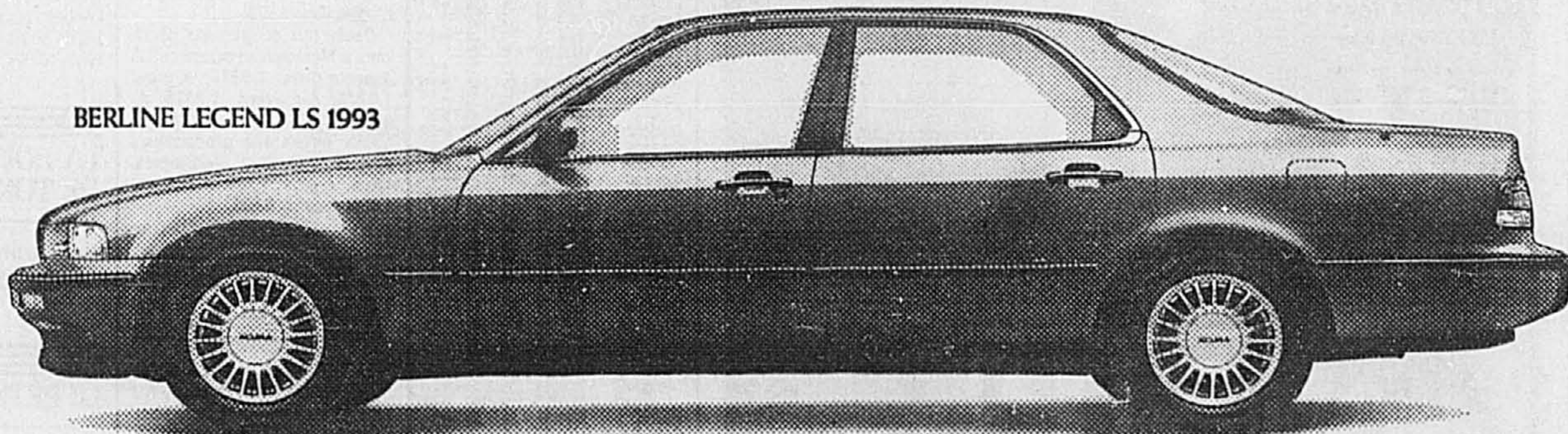
## EXCITANTS. PALPITANTS. INCROYABLES. ET ON NE PARLE QUE DES PRIX DE LOCATION-BAIL.

BERLINE VIGOR GS 1993



398 \$/MOIS\*

BERLINE LEGEND LS 1993



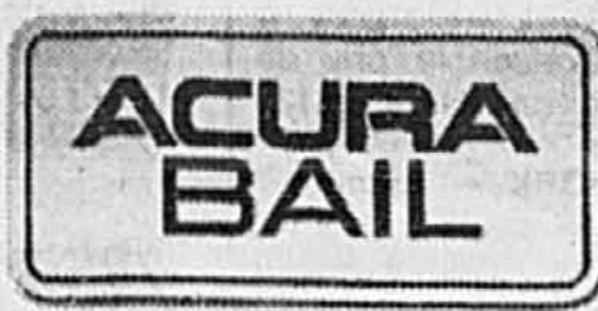
598 \$/MOIS\*\*

Bien entendu, pour décrire ces voitures, nous pourrions ajouter des mots comme luxueux, distingué et inégalé. Toutefois, à ces prix-là, le mot clé semble être valeur. Et comme cette offre n'est

en vigueur que pour un temps limité, nous vous suggérons d'aller visiter sans tarder votre concessionnaire Acura pour en discuter.



\* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 398 \$ / mois (coût total de 19 104,00 \$), pour le modèle Vigor GS représenté avec boîte manuelle (Modèle CC256P). Un acompte de 5 000 \$ et un paiement mensuel en dépôt de sécurité sont requis. \*\* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 598 \$ / mois (coût total de 28 704,00 \$), pour le modèle Legend LS représenté avec boîte automatique (Modèle KA767P). Un acompte de 6 000 \$ et un paiement mensuel en dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour un montant additionnel prédéterminé. Le tarif de location-bail du concessionnaire peut varier. Offre disponible seulement par l'entremise de HCFI.



PRESTIGE ACURA  
3700, Autoroute 440, O., Laval  
Tél.: 745-1234

ACURA GABRIEL  
4648, boul. St. Jean,  
Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

ACURA RIVE-SUD  
820, boul. Taschereau, Greenfield Park  
Tél.: 443-6555

ACURA PLUS  
255, boul. Seigneurie, Blainville  
Tél.: 435-4455

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean Talon O., Montréal  
Tél.: 340-1344

LES GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain, Anjou  
Tél.: 354-8811

Econo-flashes

Recul du marché des actions

La valeur totale des actions négociées à la Bourse de Montréal s'est élevée à 2,4 milliards de dollars en juillet, soit un recul de 19 p. cent par rapport au record mensuel de trois milliards de dollars atteint en juin.

MONT SAINT-SAUVEUR

Mont Saint-Sauveur International termine son exercice 1992-93 «avec une note de passage satisfaisante... sans plus». C'est du moins le commentaire exprimé par la direction de l'entreprise de Saint-Sauveur-des-Monts à l'occasion de la publication du rapport financier des douze mois terminés le 30 avril.

GRILLI émet pour 9 millions d'actions

Le Groupe immobilier Grilli, de Kirkland, a porté son émission d'actions ordinaires de catégorie B à 9 millions de dollars. Une convention de prise ferme a été conclue à cet effet avec les courtiers Lévesque Beaubien Geoffrion, ScotiaMcLeod et Capital Midland Walwyn.

IMPRIMERIES QUEBECOR en Ontario

La société Imprimerie Quebecor vient de faire l'acquisition d'éléments d'actif de fabrication du Lawson Mardon Group. Ces biens ont été acquis par l'entremise du syndicat Coopers & Lybrand.

SIMARD-BEAUDRY progresse légèrement

Les derniers résultats semestriels de Simard Beaudry font état d'une hausse des revenus comme des bénéfices. Pour les six mois terminés le 30 juin dernier, l'entreprise montréalaise montre des profits de 566 000\$, soit l'équivalent de 8,2 cents par action ordinaire.

Baisses du salaire moyen au Canada

Les salaires ont diminué de 0,9 p. cent au Canada d'avril à mai, rapporte Statistique Canada. Ceci fait suite à une révision moyenne à la hausse de 0,2 p. cent les quatre mois précédents.

SHELL construit une usine en C.-B.

Shell Canada Limitée construira une usine de déshydratation dans le nord-est de la Colombie-Britannique pour produire du gaz naturel à partir d'un des puits de Monkman Pass.

CONSOLTEX achète aux États-Unis

Le groupe Consoltext inc. a signé une convention visant l'acquisition de Linq Industrial Fabrics Inc. (majoritairement détenue par Summerville Partners) au prix d'achat de 77,5 millions de dollars US.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

Table with columns: COMPAGNIES, PROFITS (PERTES) (\$000), REVENUS BRUTS (\$000). Rows include Gulf Canada Res., Westmin Res., Consolidated HCL, Wipak Ltd., Simard-Beaudry, Conest Explorer, Synergistics Indus, Handy & Harman, May Dept. Stores, Mercantile Stores Co.

LES METAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE METRIQUE

Table with columns: FERMETURE, CUIVRE (catégorie A-), ETAIN (S US), PLOMB, ZINC spec (qualité supérieur) (SUS), ALUM. (qualité sup.) (S US), NICKEL (S US).

INDICES SUR OPTIONS STANDARD & POOR À CHICAGO

Table with columns: SP100, 370, r, r-1/2, r-1, r-1/2, etc. Includes Total Call Vol, Total Put Vol, etc.

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?

Veillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.

SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

La bourse en bref

Table with columns: MONTREAL, TORONTO. Rows: Volume, Faits saillants, Valeurs les plus actives, Juniors / Mines et pétroles.

NEW YORK

Table with columns: Volume, Faits saillants, Valeurs les plus actives, Indices Dow Jones.

NASDAQ

Table with columns: Volume, Faits saillants, Indices NASDAQ.

ALBERTA

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferm., etc. Lists various stocks and their prices.

Table with columns: Stock, Volume, High, Low, Close, etc. Lists active stocks in Alberta.

DENRÉES AGRICOLES

(PC) - Cours des denrées transmis lundi par le ministère fédéral de l'Agriculture. Produits concentrés (sac de 20 kg): lait acréme en poudre, pulvérisé: 3.39\$ le kg; pour bétail: 2.64\$ le kg; pour bétail: 2.64\$ le kg; pour bétail: 2.64\$ le kg.

LA BOURSE DE TOKYO

L'INDICE NIKKEI Fermeture Variation 20 493 05 +135 11

LE PÉTROLE

NEW YORK (AP) Prix par baril en \$ US. Saudi Arabian light 13.85 13.65, West Texas Intermediate 17.55 17.30.

TITRES AU COMPTOIR (de Montréal)

L'ARGENT Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de \$0,145 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

LE DOLLAR

MONTREAL (PC) - Le dollar américain demeurait inchangé à 1,2912\$ en fonds canadiens lundi.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de \$0,145 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

LE DOLLAR

MONTREAL (PC) - Le dollar américain demeurait inchangé à 1,2912\$ en fonds canadiens lundi.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de \$0,145 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

LE DOLLAR

MONTREAL (PC) - Le dollar américain demeurait inchangé à 1,2912\$ en fonds canadiens lundi.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de \$0,145 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

LE DOLLAR

MONTREAL (PC) - Le dollar américain demeurait inchangé à 1,2912\$ en fonds canadiens lundi.

Stratégie de placements 101. Quatre-vingt p. 100 des gens pensent que les entreprises se doivent d'aider les organismes de charité et sans but lucratif; 58 % des consommateurs privilégient les entreprises socialement responsables, au moment d'acheter. Donner aux causes de votre milieu, ça rapporte!

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS? Notre existence dépend de vos dons. Veuillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui. SPCA logo and contact information.

Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour! Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme. Illustration of a person on a bicycle.

Nous sommes déménagés. Notre jardin s'agrandit... OXFAM-QUÉBEC et l'OCSD s'étant récemment associés, nous avons décidé, pour des raisons d'efficacité et d'économie, de regrouper toutes nos activités sous un même toit. Faites parvenir vos dons à notre nouvelle adresse: OXFAM-QUÉBEC 2330, rue Notre-Dame Ouest Bureau 200, Montréal (Québec) H3J 1N4 (514) 937-1614

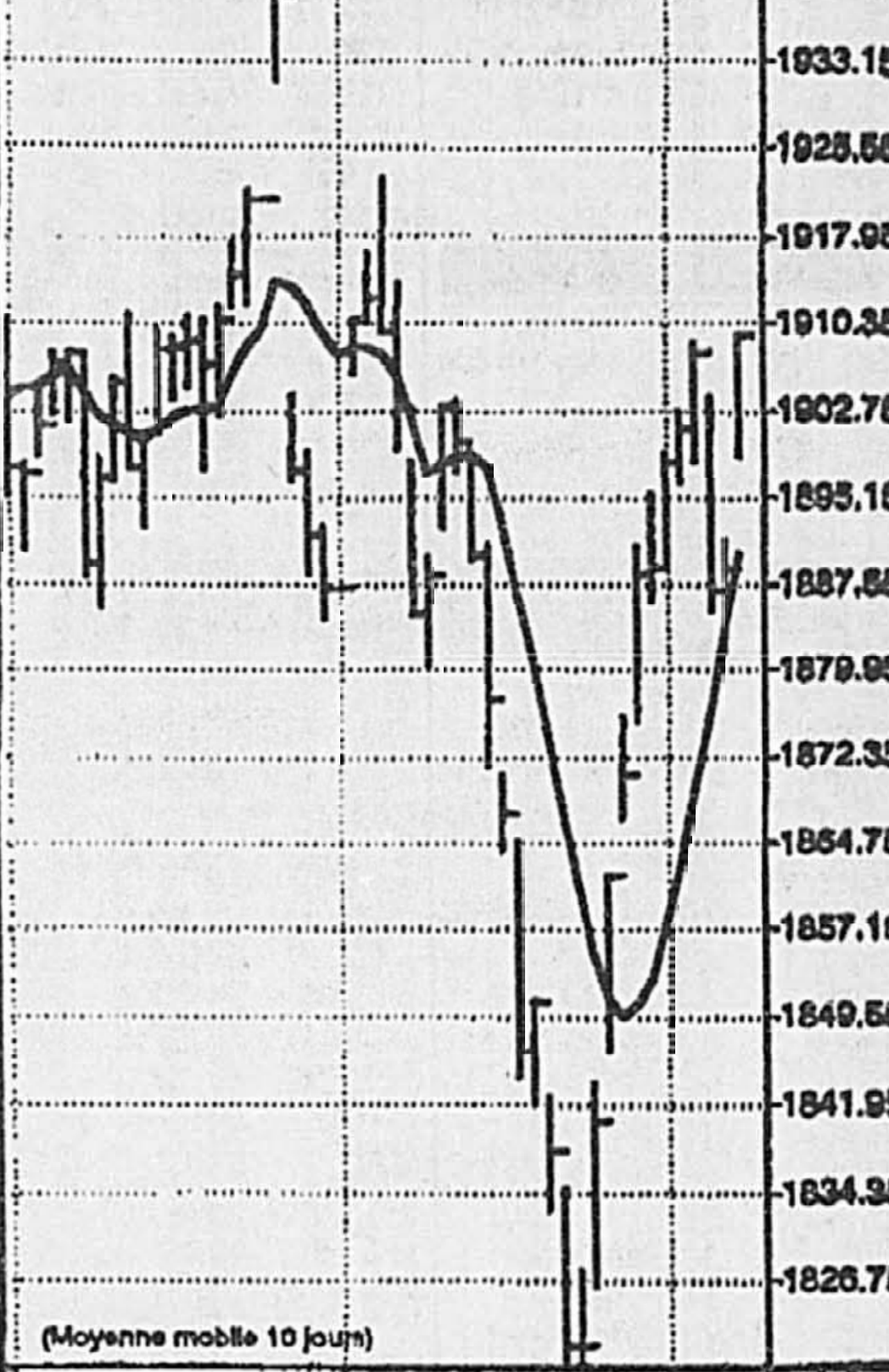
SPCA logo and contact information: SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

MONTREAL

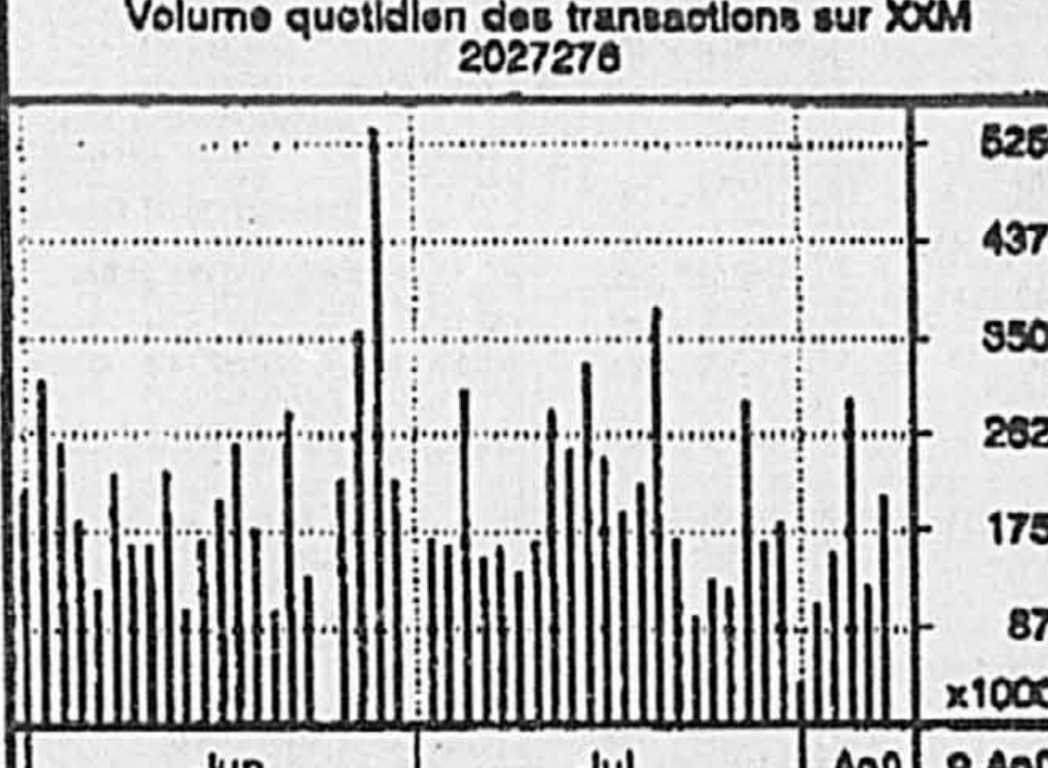
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1909.81, Fermeture: 1809.21, Bas: 1898.70

(Indice canadien 25 jours)



Volume quotidien des transactions sur XOM 202726



INDICES DE MONTREAL

Table listing various market indices such as MARCHÉ CANADIEN (XOM), MARCHÉ BANCAIRE (KCB), HYDROCARBURES (XCO), etc., with their current values and daily changes.

Source: Decision-Plus Inc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

Div (1) = Dividende par action sur une base annuelle. C/B (1) = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action. Ventes = En unités sauf si la mention « x » (centaines) apparaît.

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES CODES

- List of codes and their meanings: p ou o = Titre assujéti à une réglementation spéciale, z = Bon de souscription (Warrant), etc.

BOURSES DE MONTREAL ET TORONTO

Table listing stock market data for Montreal and Toronto, including company names, prices, and changes.

BOURSE DE VANCOUVER

Table listing stock market data for the Vancouver stock exchange.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

Table listing stock market data for New York and AMEX exchanges.

Valeurs

Large table of stock market data for Montreal, organized by company name and price.

Valeurs

Large table of stock market data for Montreal, organized by company name and price.

Valeurs

Large table of stock market data for Montreal, organized by company name and price.

Valeurs

Large table of stock market data for Montreal, organized by company name and price.

PARTIE LIBRE

Table listing various market data and indices under the 'PARTIE LIBRE' section.

PLUS ACTIFS (en volume)

Table listing the most active stocks by volume.

PLUS ACTIFS (en valeur)

Table listing the most active stocks by value.

GAGNANTS EN PERDANTS (en valeur)

Table listing the top gainers and losers in terms of value.

NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE LA SEMAINE

Table listing the new highs and lows for the week.

NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE LA SEMAINE

Table listing the new highs and lows for the week.

NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE LA SEMAINE

Table listing the new highs and lows for the week.

NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE LA SEMAINE

Table listing the new highs and lows for the week.

NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE LA SEMAINE

Table listing the new highs and lows for the week.

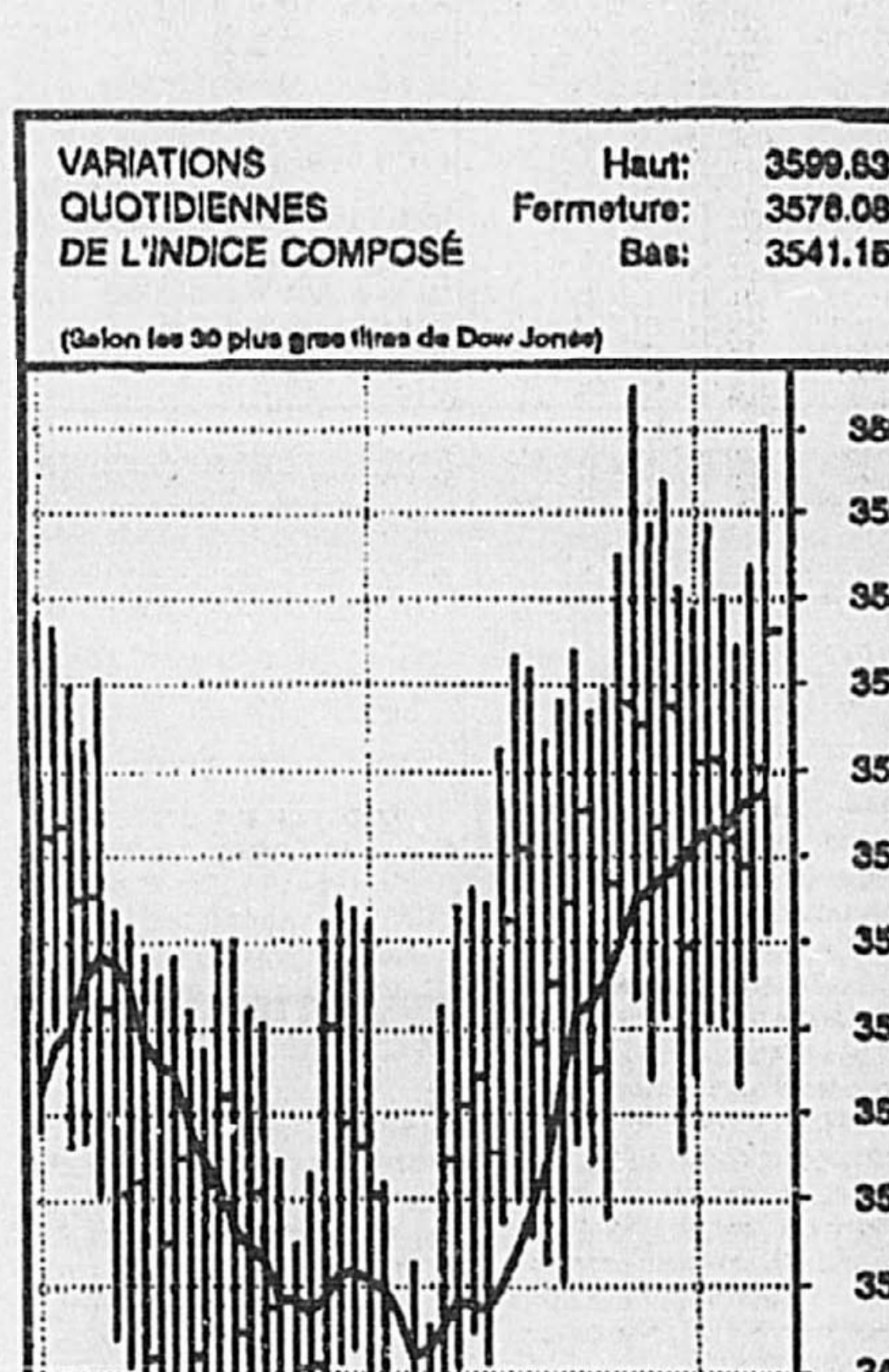
NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE LA SEMAINE

Table listing the new highs and lows for the week.

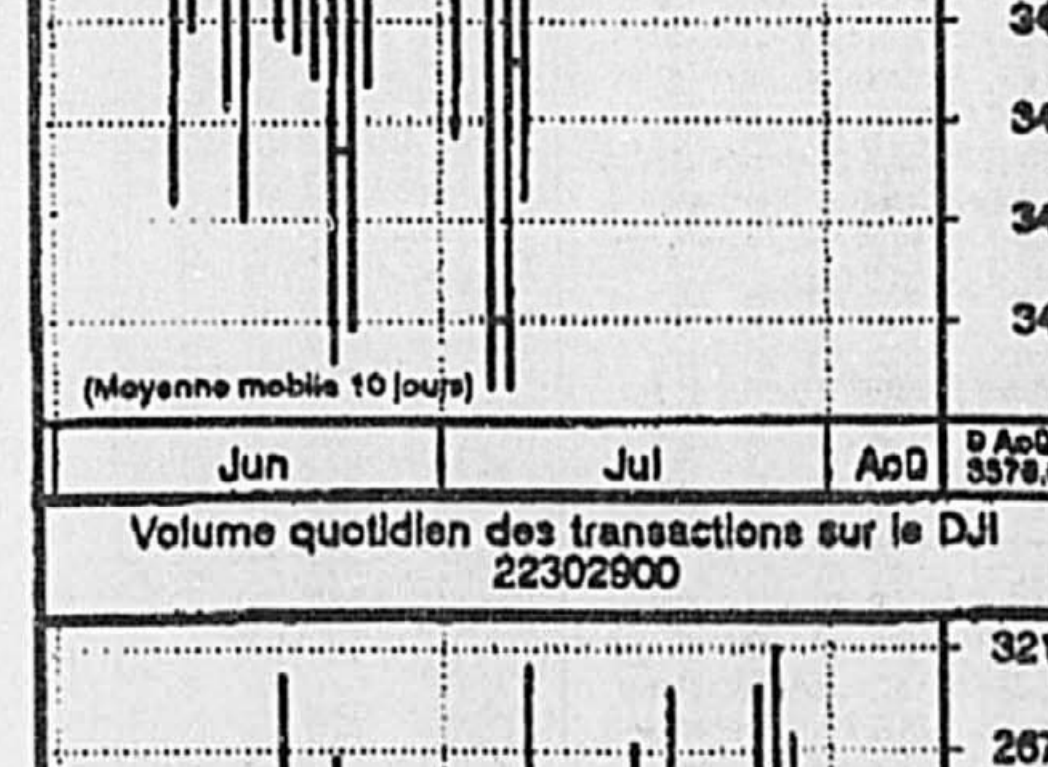
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3509.63, Fermeture: 3578.08, Bas: 3541.16

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



Volume quotidien des transactions sur le DJI 2230290



INDICES DE NEW-YORK

Table listing various market indices such as COMPOSÉ INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, etc., with their current values and daily changes.

Source: Decision-Plus Inc.

Valeurs

Large table of stock market data for Montreal, organized by company name and price.

Valeurs

Large table of stock market data for Montreal, organized by company name and price.

Valeurs

Large table of stock market data for Montreal, organized by company name and price.

Valeurs

Large table of stock market data for Montreal, organized by company name and price.

Valeurs

Large table of stock market data for Montreal, organized by company name and price.

Valeurs

Large table of stock market data for Montreal, organized by company name and price.

PLUS ACTIFS (en volume)

Table listing the most active stocks by volume.

PLUS ACTIFS (en valeur)

Table listing the most active stocks by value.

GAGNANTS EN PERDANTS (en valeur)

Table listing the top gainers and losers in terms of value.

NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE LA SEMAINE

Table listing the new highs and lows for the week.

NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE LA SEMAINE

Table listing the new highs and lows for the week.

NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE LA SEMAINE

Table listing the new highs and lows for the week.

NOUVEAUX HAUTS ET BAS DE LA SEMAINE

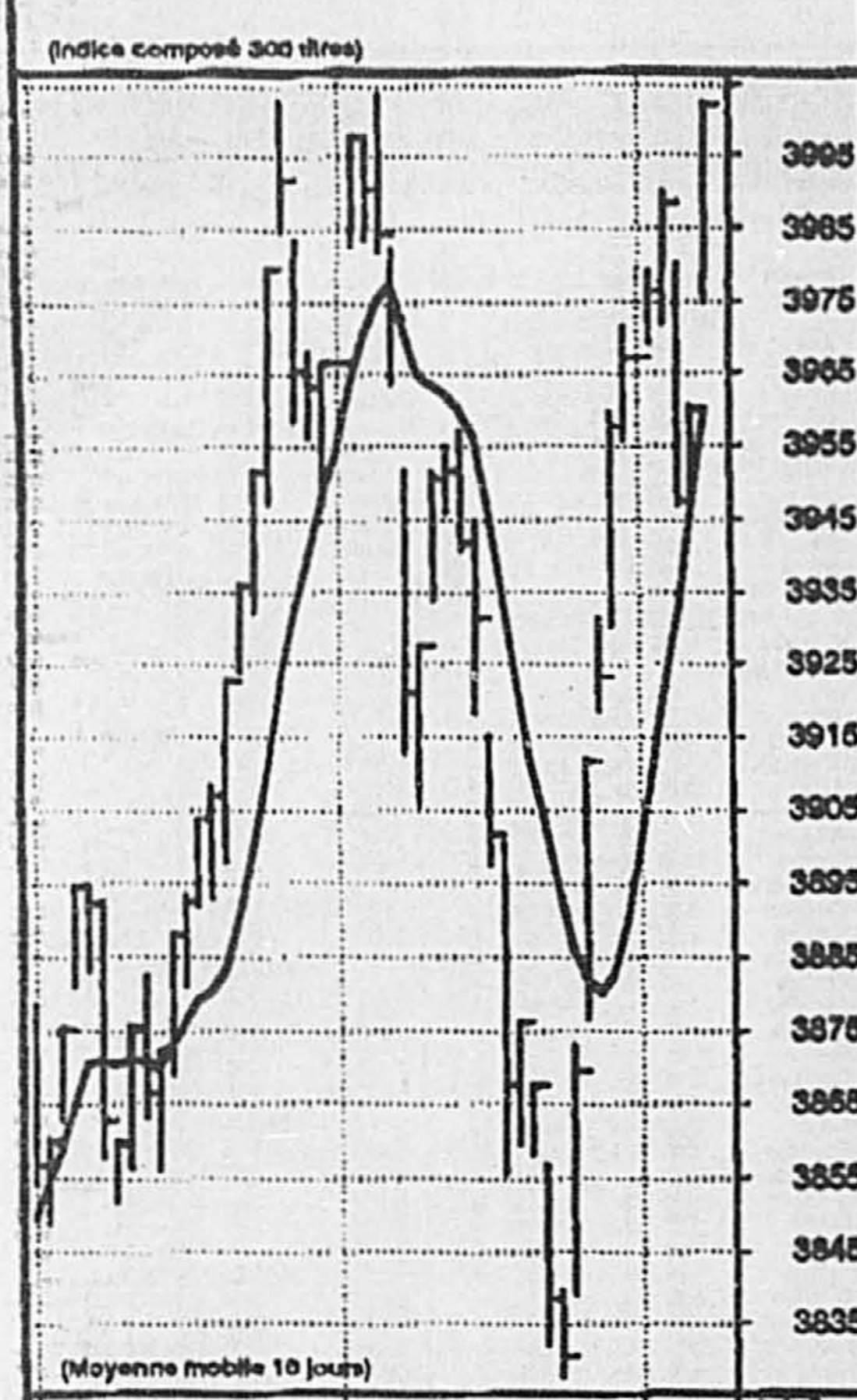
Table listing the new highs and lows for the week.

Source: Decision-Plus Inc.

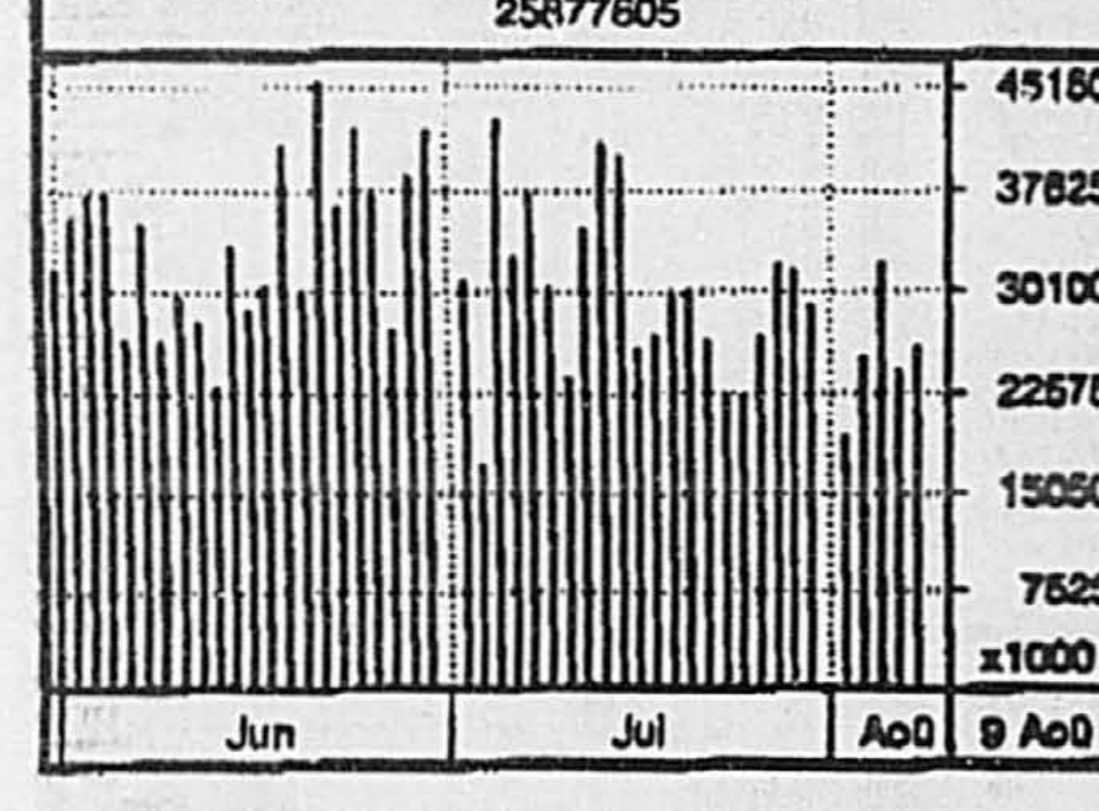
suite de la page B 9

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



(Moyenne mobile 10 jours)



Volume quotidien des transactions sur le TSE 300

25877605

Table of Toronto indices: 300/COMPOSÉ, SERV. FINANCIERS, MINES ET MÉTAUX, PÉTROLE ET GAZ, INDUSTRIELLES, AÉRIENNES, PAPIERES, CANTONNEMENT, IMMOBILIER, TRANSPORT, SERV. PUBLICS, COMMUNICATIONS, DÉTAIL, GESTION.

INDICE TSE 351

Table with 2 columns: Index Name and Value. Includes HALT FERMETURE BAS VOLUME and INDICE TSE 351.

Source: Daelson-Plus Inc.

Main market data table with columns: Ventes, Hausse, Bas, FERM., Net. Lists various stocks and their performance.

VOLUME: 17 700 000

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE 990 40 + 08

Table of market volume and general index: Ventes, Hausse, Bas, FERM., Net. Includes sub-sections A, B, C, D.

VOLUME: 17 700 000

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE 990 40 + 08

Main market data table with columns: Ventes, Hausse, Bas, FERM., Net. Lists various stocks and their performance.

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Table of options market data for Chicago, including columns for option type, strike price, and various market metrics.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of trans-Canada options market data, listing various financial instruments and their corresponding option prices.

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Continuation of the Chicago options market data table, listing various option contracts and their market status.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Continuation of the trans-Canada options market data table, providing detailed pricing and volume information.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of cash market securities (TITRES AU COMPTANT) for Toronto, listing various stocks and their current market prices.

CONTRATS A TERME DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock exchange futures contracts (CONTRATS A TERME), detailing contract specifications and prices.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds (LES OBLIGATIONS), listing various government and corporate debt instruments.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds (FONDS MUTUELS), listing various investment funds and their performance metrics.

Additional market information and notes at the bottom of the page, including a small graphic of a tree.

# Le milieu de l'enseignement demande à l'État de favoriser davantage les stages en entreprise

ISABELLE DUCAS

Les programmes d'enseignement coopératifs, qui font alterner sessions d'études et stages en entreprise, sont la voie de l'avenir en éducation pour mieux préparer les étudiants au marché du travail.

vent survivre sans une plus grande collaboration du secteur privé et une volonté politique pour inciter financièrement les entreprises à y participer.

Ce sont les objectifs que poursuit l'Association canadienne de l'enseignement coopératif qui tient son congrès annuel à Montréal jusqu'à demain, réunissant 220 délégués provenant de 80 ins-

titutions collégiales et universitaires. Conférencier d'honneur, le vice-premier ministre Jean Charest, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, a insisté hier sur les « liens à établir entre le système d'éducation et le secteur privé ».

Au Québec, une trentaine de cégeps ont mis sur pied ce système d'enseignement depuis quatre ans, à la suite des succès obtenus par les trois universités québécoises qui y participent déjà depuis quelques années.

La formule est la suivante: au cours de sa formation, l'étudiant fait trois stages de quatre mois en milieu de travail, alternant avec ses sessions académiques.

C'est un système idéal, sauf qu'il est difficile de convaincre les entreprises, surtout les petites, d'engager un étudiant qu'ils devront payer et encadrer pendant quatre mois. « Beaucoup de PME aimeraient engager des stagiaires, mais ils n'ont pas les moyens, surtout dans le contexte économique actuel », déplore Gaston Morand du Cégep de Valleyfield, vice-président de la section québécoise de l'Association. Il espère d'ailleurs que la ministre de l'Éducation, Lucienne Robillard, qui doit prendre la parole ce soir, annonce un programme de subventions aux entreprises pour l'embauche de stagiaires, comme cela existe en Colombie-Britannique.

Le congrès est organisé par l'École de technologie supérieure, membre du réseau de l'Université du Québec qui offre une formation en ingénierie selon le système coopératif. En 1992, le taux de placement des finissants de l'ETS dans leur domaine était de 97 p. cent, alors que les diplômés des autres écoles d'ingénierie ont

la vie dure.

On attribue ce succès au fait que les étudiants arrivent sur le marché du travail avec déjà une bonne expérience pratique. Dans la plupart des cas, ils se dénichent d'ailleurs un emploi dans l'entreprise où ils ont fait leurs stages.

« Tout le monde en profite, explique le directeur du congrès Yvon Dubois, directeur des relations avec l'industrie à l'École de technologie. Mais lui aussi souhaite qu'un programme soit mis sur pied, afin de permettre à une entreprise d'obtenir des crédits d'impôt pour les salaires versés aux stagiaires.

« La collaboration avec les syndicats est aussi très importante », souligne Suzanne Guimond du Cégep de Matane, qui offrira deux programmes coopératifs au mois de septembre. En effet, il est important que les entreprises n'embauchent pas des stagiaires pour remplacer leur personnel régulier, dans le but d'économiser, mais plutôt comme aide supplémentaire en s'engageant à leur offrir une formation durant leur séjour chez elles.

À l'Université de Sherbrooke, le plus important système coopératif au Québec existe depuis 1966. Il s'agit du deuxième au Canada après celui de l'Université de Waterloo en Ontario. On y retrouve 4000 étudiants dans 17 programmes du premier cycle, 40 p. cent de la population étudiante.

Selon Gilles Joncas, directeur de la coordination, le secret est dans l'équilibre entre les besoins des entreprises et l'offre d'étudiants dans différents domaines. Mais cet équilibre est quelque peu perturbé ces temps-ci par la récession qui frappe durement.



Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

**WESTMOUNT**

**APPELS D'OFFRES**

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le mardi 24 août 1993, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15, dans la salle du Conseil, pour ce qui suit:

**DÉNEIGEMENT DES RUELLES ET AIRES DE STATIONNEMENT POUR LA VILLE DE WESTMOUNT**

Appels d'offres numéros: PW-93-467 à PW-93-470

Le cahier des charges pourra être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, à compter du mardi 10 août 1993.

Un montant de vingt dollars (20 \$) sera exigible pour l'exemplaire du cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet  
Greffier de la Ville

**LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL**

**APPEL D'OFFRES # 71704-01**

**IMPERMÉABILISATION DE LA TOITURE HANGAR # 9 — QUAI KING-EDWARD**

La Société demande des soumissions pour l'imperméabilisation de la toiture du hangar no 9, au quai King-Edward.

Date de fermeture: le 27 août 1993 à 16 heures. Les documents de soumission peuvent être achetés au coût de 50 \$ (non remboursable), argent comptant ou chèque visé, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 heures, au 333, rue de la Commune ouest, Montréal.

Pour information: Tél.: (514) 283-5256.

La Société se réserve le droit de rejeter l'une, quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Gerry Perrier, acheteur  
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

**Canada**

**WESTMOUNT**

**APPEL D'OFFRES**

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le mardi 24 août 1993, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15, dans la salle du Conseil, pour ce qui suit:

**INSTALLATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE CHAUFFAGE INFRAROUGE AU GAZ À L'ARÉNA DE LA VILLE DE WESTMOUNT**

Appel d'offres numéro: PW-93-471

Le cahier des charges pourra être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, à compter du mardi 10 août 1993.

Un montant de vingt dollars (20 \$) sera exigible pour l'exemplaire du cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet  
Greffier de la Ville

**WESTMOUNT**

**APPELS D'OFFRES**

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le mardi 24 août 1993, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15, dans la salle du Conseil, pour ce qui suit:

**LOCATION DE SOUFFLEUSE(S) À NEIGE POUR LA VILLE DE WESTMOUNT**

Appels d'offres numéros: PW-93-462 et PW-93-463

Le cahier des charges pourra être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, à compter du mardi 10 août 1993.

Un montant de vingt dollars (20 \$) sera exigible pour l'exemplaire du cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet  
Greffier de la Ville

**Travaux publics Canada / Public Works Canada**

**APPEL D'OFFRES**

**LES SOUMISSIONS CACHETÉES**, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, région du Québec, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Est, 6e étage (courier, boîte 702-14), Montréal (Québec) H2Z 1X4, seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution à l'adresse précitée sur versement des coûts applicables. Téléphone: (514) 496-3388.

**ENTREPRISE**

Appel d'offres no 3931-443-1 - Projet no 647805 - Pour: Transports Canada - Remplacement des réservoirs de stockage de produits pétroliers - Aéroport de Val-d'Or, Val-d'Or (Québec).

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction à Anjou, Montréal, Rouyn-Noranda, A.P.C.H.Q. Val-d'Or (Québec).

Date limite: 31 août 1993

Dépôt remboursable: 100,00\$

Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Info. générales: (514) 496-3412  
info. techniques: (514) 633-2864

**INSTRUCTIONS**

Les coûts applicables pour les documents de soumission doivent être sous forme d'argent comptant ou d'un chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

**Canada**

**WESTMOUNT**

**APPELS D'OFFRES**

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le mardi 24 août 1993, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15, dans la salle du Conseil, pour ce qui suit:

**ENLÈVEMENT ET ÉLIMINATION DES ORDURES POUR LA VILLE DE WESTMOUNT**

Appels d'offres numéros: PW-93-464 à PW-93-466

Le cahier des charges pourra être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, à compter du mardi 10 août 1993.

Un montant de vingt dollars (20 \$) sera exigible pour l'exemplaire du cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet  
Greffier de la Ville

Pour offrir des dons destinés à la recherche, pour faire don de vos reins à des fins de greffe ou pour en savoir davantage, communiquez avec votre section locale de La Fondation canadienne du rein.

**LA FONDATION CANADIENNE DU REIN**  
Parce que la vie va s'alléger!

**ULYSSAIR CANADA INC.**

**AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN**

no 930993 au rôle

Dossier no M4895/U34-4-1

Ulyssair Canada Inc. de Toronto (Ontario) a présenté à l'Office national des transports du Canada une demande pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (allègement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises avec des aéronefs à voilure fixe des groupes F et G.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer la dite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office au plus tard le 9 septembre 1993. Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire peut se faire en mains propres, par poste certifiée ou par message, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec), K1A 0N9, ou par télex 053-3615, ou par télécopieur (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Gerald Groulx au (819) 997-1793.

Full Brief Culotte  
393

Natural Undervivire  
A armature naturelle  
2593

293

Strapsless Undervivire  
A armature sans bretelle  
1193

Demi Undervivire  
Balconnet à armature  
1293

Soft Cup  
Bonnets souples  
1093

**20 % à 40 % de rabais!**

**Dessous Scintilace de Warner's**

Tous les slips 1099 \$

Tous les soutiens-gorge 1399 \$

À quand remonte la dernière fois où vous vous êtes permis un peu de romantisme en dentelle fleurie? Le temps est venu de vous dorloter un peu! Après tout, vous le méritez bien...

Tous ces dessous de Warner's sont faits de jolie dentelle extensible tout confort et vous sont offerts en noir et en blanc.

Soutien-gorge à armature s'agrafant à l'avant. N° 2593. Ord. 24 \$. Solde 13,99 \$ ch.

Soutien-gorge balconnet à armature. N° 1293. Ord. 22 \$. Solde 13,99 \$ ch.

Soutien-gorge sans bretelles. N° 1193. Ord. 21 \$. Solde 13,99 \$ ch.

Soutien-gorge à bonnets souples. N° 1093. Ord. 19 \$. Solde 13,99 \$ ch.

Slip. N° 293. Ord. 14 \$. Solde 10,99 \$ ch.

Culotte. N° 393. Ord. 19,50 \$. Solde 10,99 \$ ch.

Slip tanga (hors photo). N° 192. Ord. 15,50 \$. Solde 10,99 \$ ch.

**Prix en vigueur jusqu'au mardi 31 août**

**LA BAIE**

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX

Compagnie de la Baie d'Hudson

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en page C 8